

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

54 ème ANNÉE - NUMÉRO 754

11 AOÛT 2000 - 150 Francs CFA

## PRÉSIDENTIELLE 2001: POURVU QUE LE FANATISME POLITIQUE NE TUE LA DÉMOCRATIE CHÈRE AUX BÉNINOISES ET AUX BÉNINOIS

À peine huit mois nous séparent de l'élection présidentielle prévue pour mars 2001. Elle sera à sa troisième édition au cours de l'ère du renouveau démocratique au Bénin. Dans cette optique, la fièvre électorale gagne chaque jour un peu plus en intensité. Dans les états majeurs politiques c'est déjà la veillée d'armes. Les tractations se multiplient au sein des formations politiques. Toutes ces agitations visent à susciter et soutenir deux candidatures : celle du président Mathieu Kérékou et celle de Nicéphore Soglo. Les calculs politiques ne tiennent nullement compte de Bruno Amoussou, Adrien Houngbédji et autres outsiders dont les candidatures sont perçues comme accessoires donc apparemment sans grands effets.

### TRACTATIONS TOUS AZIMUTS

En vérité le duel Kérékou-Soglo est

sérieusement pris en compte par les Béninois et il alimente présentement tous les débats politiques et autres. Et de ce point de vue, ces derniers jours très riches en actions politiques, ont apporté certains éléments significatifs et décisifs qui manquaient à l'appréciation globale du climat politique préelectoral. Deux mouvements de jeunes se sont créés, l'un pour susciter et soutenir la candidature du général Kérékou, l'autre pour soutenir celle de Soglo. Par ailleurs trente-et-un partis réunis à l'hôtel Accor Alédro le 21 juillet dernier se fixent comme objectif principal de susciter et de soutenir la candidature de Kérékou. Paul Dossou, Robert Dossou et certains leaders de partis politiques s'efforcent d'agiter un mouvement de coalition des partis de l'opposition dont la vocation est d'appuyer la candidature de Soglo. Tout cela est de bonne guerre pourra-t-on dire ! Mais le hic

(Lire la suite à la page 2)

## LES ÉTATS-UNIS D'AFRIQUE : QUELLE BELLE IDÉE ! MAIS...

La visite de 72 heures au Bénin, à la mi-juillet dernière, du président Muamar Al Kadhafi semble être déjà tombée dans l'oubli. L'événement, néanmoins, doit sérieusement nous donner à réfléchir sur notre conscience d'être Béninois. Que nous soyons chrétiens, musulmans ou de la religion traditionnelle, nous devons nous poser la question de savoir en quoi le message-Kadhafi, pour nous Béninois, a un sens ou n'en a guère.

Les États-Unis d'Afrique : quelle belle idée ! Avant Kadhafi, d'autres, comme le premier président ghanéen Kwame N'Krumah, ont déjà émis cette idée, à combien digne d'accueil ! Toute la théorie du panafrikanisme n'évoquerait d'autre que cette idée. Et cette idée fut d'ailleurs l'une des causes indirectes de la mort de Kwame N'Krumah.

L'idée du panafrikanisme et des États-Unis d'Afrique, dans son jâllissement original, est liée à un juste rejet du colonialisme et des divisions inutiles.

(Lire la suite à la page 6)



Muamar Al Kadhafi

## LE PROGRÈS DE LA MÉDECINE DOIT ALLER DE PAIR AVEC LES EXIGENCES ÉTHIQUES DE LA PERSONNE HUMAINE

(...) Le thème choisi pour votre congrès — Médecine et Droits de l'homme — est très important non seulement en raison de l'effort culturel qu'il manifeste pour conjurer le progrès de la médecine avec les exigences éthiques et juridiques de la personne humaine, mais également en raison de l'actualité qu'il revêt face aux violations effectives ou potentielles du droit fondamental à la vie, sur lequel repose tout autre droit de la personne.

Dans l'activité que vous exercez, vous accomplissez chaque jour un noble service à la vie. Votre mission de médecins vous met quotidiennement en contact avec la mystérieuse et merveilleuse réalité de la vie humaine, en vous poussant à prendre en charge les souffrances et les espérances de nombreux frères et sœurs. Perseverez dans votre dévouement généreux, en ayant en particulier soin des personnes âgées, des malades et des handicapés.

Vous constatez de façon tangible que dans votre profession, les soins médicaux et les services techniques ne suffisent pas, même s'ils sont réalisés avec une professionnalité exemplaire. Il faut être en mesure d'offrir au malade également cette médecine spirituelle particulière qui est constituée par la chaleur

d'un contact humain authentique. Celui-ci est en mesure de redonner au patient l'amour pour la vie, l'encourageant à lutter pour celle-ci, au moyen d'un effort intérieur parfois décisif pour la guérison.

Le malade doit être aidé à retrouver non seulement le bien-être physique, mais également psychologique et moral. Cela suppose chez le médecin, outre sa compétence professionnelle, une attitude de sollicitude bienveillante, s'inspirant de l'image évangélique du bon Samaritain. Auprès de chaque personne qui souffre, le médecin catholique est appelé à être le témoin de ces valeurs supérieures qui ont dans la foi leur fondement très solide.

Très chers médecins catholiques, vous savez bien que votre mission incontournable est de défendre, de promouvoir et d'aimer la vie de chaque être humain, de son début à son déclin naturel. Aujourd'hui, malheureusement, nous vivons dans une

société dans laquelle dominent souvent une culture favorable à l'avortement, qui conduit à la violation du droit fondamental à la vie de l'enfant conçu, et une conception de l'euthanasie comme auto-libération d'une situation qui est devenue pour une raison ou une autre, pénible.

Vous savez qu'il n'est jamais licite pour le catholique de devenir le complice d'un présumé droit à l'avortement ou à l'euthanasie. La législation favorable à de tels crimes, étant intrinsèquement immorale, ne peut constituer un impératif moral pour le médecin qui aura le droit de recourir à l'objection de conscience. Le grand progrès enregistré ces dernières années par les soins palliatifs contre la douleur, permet de faire face de façon adaptée aux situations difficiles des malades en phase terminale.

Les multiples et inquiétantes formes d'attentat à la santé et à la vie doivent être

afrontées courageusement par chaque personne véritablement respectueuse des droits de l'être humain. Je pense aux destructions, aux souffrances, aux morts, qui frappent des populations entières à cause de conflits et de guerres fratricides. Je pense aux épidémies et aux maladies que l'on enregistre parmi les populations obligées d'abandonner leurs terres pour fuir vers l'inconnu. Comment rester indifférents face aux scènes déchirantes d'enfants et de personnes âgées qui vivent des situations de difficultés et de souffrances insoutenables, en particulier, lorsque l'on va jusqu'à leurnier le droit fondamental à l'assistance médicale !

Il s'agit d'un vaste domaine d'action qui s'ouvre à vous, chers médecins catholiques, et j'exprime ma satisfaction chaleureuse à ceux qui parmi vous décident avec courage de consacrer un peu de leur temps à ceux qui se trouvent dans des situations d'autant grande urgence. La coopération missionnaire dans le domaine de la santé a toujours été profondément ressentie et je souhaite de tout cœur qu'un tel service généreux à l'humanité qui souffre se développe ultérieurement.

Alors que nous entrons dans le troisième millénaire, dans les pays

(Lire la suite à la page 12)



A L'ÉCOUTE DU PAPE

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

## PRÉSIDENTIELLE 2001: POURVU QUE LE FANATISME POLITIQUE NE TUE LA DÉMOCRATIE CHÈRE AUX BÉNINOISES ET AUX BÉNINOIS

(Suite de la première page)

est la trame de violence qui transparaît virtuellement dans ces branie-bas. D'abord à l'Assemblée nationale, les questions Morales sont transformées dans des séances d'insultes et d'insultes puériles entre les députés de la mouvance et ceux de l'opposition. À l'hémicycle de Porto-Novo, les débats constructifs basés sur des éléments objectifs ont cédé le pas aux analyses subjectives peu convaincantes. Le but visé par ces débats est de glisser la peau de banane à l'adversaire politique pour compromettre ses chances pour le palais de la marina en 2001. Pendant ce temps, et sur le terrain la mouvance et l'opposition multiplient les conférences, meetings et autres rencontres pour se régler des comptes. L'affaire ténébreuse et scandaleuse de la cession de la SONACOP au groupe CPI de Fagbouhou a révigoré l'instinct vindicatif des animateurs de la vie politique.

### LA TRAME DE VIOLENCE

Les meetings sont des occasions pour opposer une région à une autre. Des mouvements à base régionaliste pour soutenir tel ou tel candidat se forment à travers le pays. Le président de la République, le général Mathieu Kérékou lui-même est

convaincante à la condition de vie des Béninois et Béninois, on verse dans la phraséologie. Pour les uns, notre pays, le Bénin, est aujourd'hui en danger au triple plan politique, économique et social. Les espoirs suscités au lendemain de la Conférence des Forces vives de la Nation de février 1990 et pour le quinquennat du président Nicéphore Dieudonné Soglo sont en train de s'éteindre. Pour les autres, les réalisations du quinquennat de Kérékou sautent aux yeux et parlent d'eux-mêmes. Aussi, disent-ils, la succession de Kérékou à lui-même est le gage de la paix, de l'unité et de la consolidation de la démocratie au Bénin. Du coup, chaque groupe reste campé sur sa position : remporter l'élection présidentielle de 2001, à n'importe quel prix ! C'est ce qui fonde les invectives et autres attaques parfois personnelles et graves. Par médias interposés, les règlements de compte entre mouvance et opposition se multiplient. Certaines émissions télévisées entre militants de l'opposition d'une part, et de la mouvance d'autre part, sont des occasions pour raconter des anecdotes, des inépties et autres balivernes de nature à fragiliser l'unité nationale. Un diplomate béninois indigne des agissements des animateurs de la vie politique s'est exclamé : «*non se passe au Bénin comme si ce qui manque à la démocratie béninoise est la guerre civile*». Telle est la situation assez grave vers laquelle nous conduisent consciemment ou inconsciemment les animateurs de la vie politique. Non ! le Bénin, notre pays, ne mérite pas un tel sort même si ça n'arrive pas qu'aux autres. Le fanatisme politique doit être banni de nos comportements et agissements quotidiens. Car le Bénin est un et indivisible. Son développement passe par l'apport de toutes ses filles et fils rassemblés dans l'unité.

### MÉDITONS

Face à la situation que connaît depuis peu le Bénin, notre pays, il importe pour les uns et les autres de méditer ce passage de la lettre pastorale des évêques du Bénin pour l'an de grâce 1989. *Convertissez-vous et le Bénin vivra : Si nous voulons sauver la patrie et nous avec, une condition préalable s'avère nécessaire : nous élever avec une honnêteté intellectuelle et morale rigoureuse à chercher et découvrir*



M. Nicéphore Dieudonné Soglo

pouvoir, de l'avoir et de l'exclusivité du savoir, tellement ils font preuve d'une insatiableurité et spoliarice des autres et de l'Etat ! Nous prétendre de défendre et de servir le peuple, n'est-ce pas, bien souvent, soi-même qu'on sert et de quelle manière ?

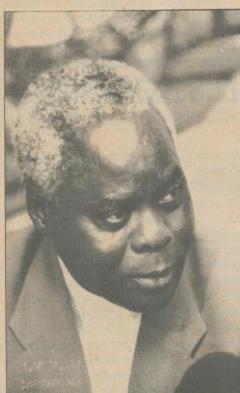
«*Ceux qui sont en des postes de responsabilité, au contraire, cherchent à culpabiliser diverses catégories de citoyens : bon nombre de cadres pour raison d'insécurité, de malhonnêteté, d'absentéisme, de malversation et de corruption ; les opérateurs économiques, à cause de leur peu de nationalisme ou même de leur manque de dynamisme envers la chose publique, puisqu'ils exportent leurs capitaux et se font les champions de la fraude fiscale ; les étudiants et les syndicalistes, à cause de leurs comportements destabilisateurs... le peuple, à cause de son apathie ou plutôt de son déculement.*

*Bref, les administrés accusent les hommes politiques qui nous gouvernent : ceux-ci leur rendent la pareille.*

*Il n'est pas de notre intention de transcrire ce débat en donnant entièrement raison aux uns contre les autres, mais plutôt de calmer ce jeu de rejet réciproque des responsabilités. Aussi, voudrions-nous inviter chacun à rentrer en lui-même et à s'interroger sur sa part de responsabilité. Car nous sommes tous acteurs, donc tous responsables, à différents niveaux, de la situation ; tous, sans exception aucune".*

Mais il convient de ne pas rester sourd aux appels de détresse du peuple.

Alain Sessou



Général Mathieu Kérékou

monté au créneau au lendemain du quarantième anniversaire de la fête de l'Indépendance. En effet au cours d'une audience accordée à une délégation des sages du département du "Plateau" d'où est originaire le richissime (sic) homme d'affaires Fagbouhou incriminé dans l'affaire SONACOP, le chef de l'Etat a clamé l'innocence du PDG du CPI. Mais au-delà, et de manière à peine voilée, le général Mathieu Kérékou en a profité pour mettre en garde certains citoyens qui travaillent à allumer la guerre civile chez nous. Sans équivoque la visée pour les principaux animateurs de la vie politique depuis un certain temps est la prise d'assaut du palais de la marina l'année prochaine. Alors sans aucune alternative

### "LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements  
"LA CROIX DU BENIN"  
B.P. 105 - Tel. (229) 32-11-19  
E-mail : lacroixbenin@excite.fr

Connexions  
(République du Bénin)

Comptes :

C.C.P. 12-76  
C.O.T.O.N.O.U

Directeur de Publication  
BARTHÉLEMY  
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 904  
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien ..... 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement Bienfaiteur ..... 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis ..... 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse ..... 100 F CFA

**TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion**

- Bénin ..... 3.720 F CFA

- Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo ..... 4.680 F CFA

- Guinée, Sierra Leone ..... 4.680 F CFA

- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. ..... 5.760 F CFA

- France ..... 5.760 F CFA

- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone ..... 7.560 F CFA

- Kenya, Tanzanie, Malawi, Angola, Ouganda et Tanzanie ..... 9.000 F CFA

- U.S.A., Canada, Australie, Nouvelle-Zélande ..... 12.000 F CFA

- U.S.A., Canada, Australie, Nouvelle-Zélande ..... 9.480 F CFA, 94,80 FF

- Amérique (Nord, Centrale, Sud) ..... 10.200 F CFA, 102,00 FF

- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) ..... 8.520 F CFA, 85,20 FF

- Canada ..... 10.200 F CFA, 102,00 FF

- Chine ..... 12.600 F CFA, 126,00 FF

Imprimerie Note-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax : (229) 32-11-19 — E-mail : lacroixbenin@excite.fr  
Cotonou (République du Bénin)

## BUDGET EXERCICE 2001 DU C.E.S À L'ÉTUDE

M. Raphiou Toukourou, président du Conseil économique et social (CES), a ouvert le mardi 8 août dernier au siège de l'institution à Cotonou, la troisième session extraordinaire de l'année 2000.

Pendant quinze jours, les conseillers du Conseil économique et social étudieront l'avant-projet du budget gestion 2001 du C.E.S avant sa transmission au gouvernement et examineront les rapports des commissions permanentes de l'institution. À cet effet, les conseillers donneront leur avis sur les sujets d'importance capitale tels les capacités d'auto-développement des futurs collectivités locales. Ainsi, seront approfondies les questions relatives à la décentralisation de l'administration, l'entretien des ouvrages d'assainissement dans les grandes agglomérations et à l'ensemble des structures administratives institutionnelles dans le but d'assurer leur pleine efficacité

ABP

## ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

### ATACORA - DONGA

#### UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR REVITALISER LES ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Un test de maturité. Voilà l'exercice exaltant auquel les participants à la deuxième assemblée générale de la coordination des associations de développement du Nord-Ouest du Bénin se sont livrés du 3 au 5 août dernier à Natitingou. Le mot n'est pas trop fort. Car ce n'est un secret pour personne que la situation politique nationale actuelle reflète une cristallisation des énergies non seulement de la classe politique béninoise mais aussi de la société civile en raison des défis et des enjeux que porte en elle l'échéance électorale de mars 2001.

En tout cas, les membres des associations de développement de l'Atacora et de la Donga ne s'y sont guère trompés. C'est ce qui explique et même justifie la tenue, du 3 au 5 août dernier à Natitingou des travaux de la deuxième assemblée générale ordinaire de la coordination desdites associations.

Ces assises ont regroupé des natis des deux départements venus des quatre coins du pays ainsi que des directeurs, chefs de service départementaux et le personnel de commandement de l'Atacora et de la Donga.

La cérémonie d'ouverture de l'assemblée a été placée sous la présidence du préfet de l'Atacora et de la Donga, M. Edouard André Oun-Ouro, et a eu pour cadre la Maison des Jeunes et de la Culture de Natitingou.

Trois commissions de travail ont eu, durant les assises, à se pencher entre autres sur les questions suivantes : statut, dynamisation des associations de développement, programme biennal de développement de l'Atacora et de la Donga.

L'assemblée a également suivi des communications sur des thèmes relatifs à la décentralisation, au rôle des associations de développement etc.

Dans son mot de bienvenue, le préfet Edouard André Oun-Ouro s'est réjoui de constater que les associations d'un ou de plusieurs départements s'inscrivent en un creuset faisant fi des sensibilités politiques auxquelles chacun est libre d'appartenir pour harmoniser leur action autour des problèmes commun de développement. Il a lancé un appel à la population pour que se présente le climat actuel de paix sociale, condition indispensable a-t-il dit pour leur développement.

### ATLANTIQUE - LITTORAL

#### JOURNÉE DE CONCERTATION DES PARTENAIRE DE L'ÉDUCATION

Sans précipitation hasardeuse, mais aussi sans tergiversation coupable, le gouvernement aura pris, comme on s'y attendait, les mesures sociales d'accompagnement qui seules pouvaient endiguer la vague de mécontentement et de protestations provoquées par sa décision du 6 juillet dernier portant sur la hausse des prix des produits pétroliers. Selon les autorités gouvernementales, ces mesures doivent avoir pour effet la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'éducation dans notre pays.

Pour que l'objectif visé soit atteint, encore faudrait-il définir correctement les conditions et modalités de mise en œuvre des mesures dites d'accompagnement. C'est précisément à cette tâche stratégique que le ministre d'Etat, M. Bruno Amoussou et son collègue de l'Éducation nationale, M. Damien Zinsou Alahassa se sont attelés avec les partenaires de l'éducation le jeudi 3 août dernier à Cotonou.

Une journée de concertation dans le sens plein du terme. Au nombre des participants

on peut citer les directeurs départementaux de l'éducation, les représentants des parents d'élèves et ceux des organisations syndicales.

Rappelons que dans le secteur de l'éducation, le gouvernement avait pris, lors de l'adoption du budget général de l'Etat, gestion 2.000, des mesures notamment en vue du renforcement des cantines scolaires dans les zones rurales pour un montant d'un (1) milliard de F CFA ; de l'aide à la scolarisation des jeunes filles pour un montant de 500 millions de F CFA ; des primes d'éloignements aux enseignants.

Outre ces mesures, le gouvernement a décidé d'accorder une subvention de deux (2) milliards de F CFA pour exonérer les parents d'élèves des écoles primaires publiques du paiement des frais d'école pour la rentrée 2000-2001 ainsi qu'une autre subvention de 900 millions aux associations de parents d'élèves des établissements secondaires pour couvrir le recrutement des vacataires.

### BORGOU-ALIBORI

#### ÉVEILLER L'INTÉRÊT DES JEUNES POUR L'ENTREPRENEURIAT

Un atelier départemental sur les perspectives d'insertion professionnelle a été organisé le 28 juillet dernier à Parakou à l'intention des jeunes locaux désireux de s'investir dans l'entrepreneuriat. Cette formation a été initiée par l'Observatoire de l'emploi et visait à informer et sensibiliser les groupes cibles qui seraient près à s'engager librement pour l'entrepreneuriat.

S'adressant aux participants de l'atelier à l'École nationale des infirmières et infirmiers adjointes du Bénin (ENIAB), Mme Élénore Soglo, directrice de l'Observatoire de l'emploi a souligné tout l'intérêt de cette formation pour ses bénéficiaires. La rencontre a-t-elle indiqué, permettra de briser les barrières institutionnelles et culturelles, d'induire les changements de mentalité et de comportement social favorables à la promotion de l'initiative privée et de situer la responsabilité du citoyen face aux problèmes de l'emploi et de la formation professionnelle.

L'emploi constituant l'un des défis majeurs pour le développement du Bénin, toute autorité politico-administrative, à quel niveau qu'il soit, doit s'efforcer de favoriser l'atmosphère propice à l'entrepreneuriat. Pour ce faire, le préfet a invité les jeunes à un dialogue franc. Il a souhaité qu'au-delà de l'atelier, l'Observatoire de l'emploi maintienne le contact avec les jeunes en créant un creuset de concertation au niveau de structures telles que les directions départementales du Plan et de la Fonction publique.

Selon les jeunes eux-mêmes, les difficultés de l'insertion professionnelle résident dans l'absence de stages pratiques, la politisation des offres d'emploi et surtout l'inadéquation entre la formation et l'emploi.

### MONO - COUFFO

#### LA PRÉFECTURE DE LOKOSSA DOTÉE DE BUREAUX ANNEXES

Le quarantième anniversaire de l'indépendance nationale célébré mardi 1er août dernier sur toute l'étendue du territoire, a connu du succès. À Porto-Novo en particulier où le chef de l'Etat a présidé les cérémonies officielles dont le grand défilé traditionnel

nel, la ville s'était refaite une beauté fort appréciée de tous. Dans les chefs-lieux des autres départements, et dans les sous-préfectures, les autorités politico-administratives et les populations ont témoigné du dynamisme et du civisme pour donner aussi au niveau local tout le sens requis à la célébration de l'événement.

Ainsi, à Lokossa dans le département de Mono, l'inauguration de la veille d'un bâtiment neuf devant servir de bureaux annexes à la préfecture a constitué un avant-goût des festivités. Il s'agit d'un bâtiment à trois niveaux d'un coût de cinquante quatre millions (54 millions) de Francs CFA environ. Il couvre une superficie proche du sol de cent quatre vingt quatre (184) mètres carrés. La forme architecturale est celle d'un duplex communément appelé sur pilotis.

Au premier étage, il y a six bureaux, un bloc de toilette et un hall de réunion. Le deuxième étage est essentiellement prévu pour abriter les services du cabinet du préfet.

Tous les bureaux sont reliés par une cage d'escaliers sis au-dessous du deuxième étage.

C'est le préfet du département M. Georges Houssou, initiateur du projet qui a procédé à la coupe du ruban symbolique. Motif de joie et de satisfaction certes, pour tous. Mais aussi occasion de prendre de conscience renouvelée pour les bénéficiaires directs de cette belle infrastructure, à savoir surtout les cadres et agents qui seront installés dans les nouveaux locaux. S'adressant à ces personnels, le préfet Georges Houssou les a exhortés à apporter à ces bureaux neufs les soins que chacun d'eux est censé résérer au nouveau-né dans leurs familles respectives. Il les a invités, une fois qu'ils seront installés, à continuer le travail dans la saine émulation avec esprit de collaboration et dévouement. Ces vertus professionnelles selon le préfet, sont celles-là mêmes qui vont ont certainement toujours inspiré et guidé dans l'exécution de vos tâches.

### OUÉMÉ - PLATEAU

#### LES PRODUCTEURS DE COTON ÉVEILLENT L'ATTENTION DE LEURS PARTENAIRE DE LA FILIÈRE

Diagnostiquer en liaison avec les producteurs, les maux dont souffre la filière coton dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

C'est autour de cette préoccupation que la SONAPRA, le CARDER-Ouémé, l'Association professionnelle des égrenieurs du Bénin ont convenu de rencontrer mercredi 26 juillet dernier à Kétou, les producteurs de coton de ces deux départements.

La délégation était conduite par M. Mathieu Adjovi, président de l'Association professionnelle des égrenieurs du Bénin. Au-delà de l'identification des problèmes rencontrés par les producteurs, il s'agit pour l'ensemble de ces acteurs d'étudier les remèdes à y apporter afin d'inciter les producteurs à produire le coton en quantité et en qualité en vue de satisfaire les besoins des usines d'égrenage.

Au nombre des problèmes soulevés par les producteurs de coton, on peut citer entre autres, ceux relatifs à la commercialisation du coton graine, le ramassage du coton qui parfois est convoyé à l'usine d'égrenage de Bohicon avant d'être retourné à l'usine IBECO de Kétou. L'approvisionnement en intrants dans le milieu paysan a été également évoqué.

Après qu'ils furent, une fois encore, ras-surés que le nouveau prix du coton graine est fixé à 200 F CFA le kilo, les producteurs ont surtout insisté sur les ristournes et la plus-value qui leur sont dues. À ce sujet, le directeur commercial de la SONAPRA, M. Antoine Dayari a indiqué que les ristournes et la plus-value de 1998 et 1999 sont déjà disponibles, laissant ainsi espérer que leur paiement n'est plus qu'une question de jours. Au cours de cette réunion de concertation qui se voulait sans ombre, la question du retard dans la mise en place des intrants n'a malheureusement échappé aux participants.

Les propos d'apaisement sont venus de Mme Guécadou Orou Guidou, chef du service des intrants à la SONAPRA. Selon elle, en cas de retard, cela est souvent dû aux producteurs qui n'arrivent pas à lancer les commandes à temps. Mme Orou Guidou a alors promis d'y veiller davantage au cours des prochaines campagnes.

Le président de l'Association professionnelle des égrenieurs du Bénin, s'est engagé tout particulièrement à œuvrer dans le sens d'une meilleure collaboration entre égrenieurs et producteurs.

### ZOU - COLLINES

#### PNDC : LES AUTORITÉS JUGENT SATISFAISANT LE BILAN DE LA PHASE INTERMÉDIAIRE

Où en est-on dans le Zou de l'exécution du Programme national de développement communautaire (PNDC) dans sa phase intermédiaire ? Le PNDC est un programme initié par le gouvernement avec l'appui du PNUD dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Ce programme vise la promotion du développement endogène des communautés à la base. Représentants du gouvernement béninois et partenaires au développement ont choisi la sous-préfecture de Djidja dans le département du Zou afin de procéder à l'évaluation des actions menées dans cette localité au titre du PNDC.

La délégation conjointe qui est arrivée sur le terrain le 25 juillet dernier s'est aussi rendue à Kakatchou, Commune rurale de Monsourou et à Honhou, un village qui a bénéficié d'un programme similaire financé par l'UNICEF. La phase pilote du PNDC couvre les communes de Monsourou, d'Agooua et de Hounto, soit au total dix villages appuyés par le PNUD. Outre le PNUD, l'UNICEF, l'OMS, le PAM, la FAO, le FENUAP et autres organismes partenaires du programme ont également fait le déplacement sur le terrain.

À titre d'exemple, dans le village de Kakatchou, les planificateurs villageois, formés dans le cadre du programme selon la méthode participative initiée par l'UNICEF, sont actuellement en train d'apprendre à écrire, à lire et à calculer dans leur langue maternelle "fon". Cette étape précède la formulation par les néo-alphabétisés d'un plan de développement intégré prenant en compte les aspirations exprimées par eux-mêmes. À noter qu'une caisse communautaire a été créée et a permis de mobiliser des ressources propres pouvant servir d'apport local au financement du développement de la localité.

Pour M. Bio Bou Bani Gansé, directeur adjoint du cabinet du ministre du Plan, représentant le gouvernement, l'adhésion des populations est le signe de leur attachement à l'auto-prise en charge dans le processus de développement.

Évariste Déglé

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

UNE PETITE HISTOIRE D'IMUJA  
EN PAYS IDAASHA

(Suite et fin)

## III — LES DONNÉES RELIGIEUSES

En matière de pratique religieuse, tout part de Yoyo et tout revient à Yoyo, s'il est permis de s'exprimer ainsi sous forme de boutade ! Divinité poliade, elle est la puissance tutélaire par excellence d'Imuja dont toute l'histoire religieuse est dominée par elle, bien qu'elle ne soit pas la seule, en vérité, dans le panthéon de la localité. Les habitants font tellement corps avec cette divinité majeure au point de s'appeler ou de se faire appeler Oman Yoyo, les enfants de Yoyo<sup>(20)</sup>. Nul ne se souvient aujourd'hui du sens étymologique de ce nom qui n'est d'ailleurs pas décomposable<sup>(21)</sup>.

Singulière divinité que Yoyo dont l'autel, toujours sur la colline<sup>(22)</sup>, exclusivement fait de canaris de toutes les tailles, est, à l'étape actuelle de la recherche, pratiquement sans équivalent ailleurs en République du Bénin<sup>(23)</sup>. La partie centrale de cet autel est matérialisée par un canari de plus grande taille faisant office de ruche pour des abeilles qui y vivent en permanence depuis que les Irashé, sortis d'Oké-Agbana, sont venus trouver sur place une telle infrastructure religieuse. Nous avons été vivement impressionnés par cette belle collection de céramique que nous avons, à tort, d'emblée considérée comme des ex-voto déposés par des humains. En fait, c'est la divinité elle-même qui, chaque jour du marché d'Igbo-Idaasha qu'elle fréquente, en ramène toujours un canari neuf pour enrichir sa collection. Nul n'a le droit d'en prélever pour un quelconque usage, sans l'apprendre à ses dépendus. Les Aboméens le savent bien : l'on raconte également qu'un natif du village qui travaillait un jour dans son champ, avait pris l'une de ses vases pour y préparer éwà, c'est-à-dire du maïs et du haricot bouillis, mettait très apprécié en pays idaasha<sup>(24)</sup>. Quelqu'un a été sa surprise lorsqu'il s'est rendu compte de la disparition du canari avec son contenu. Regardant autour de lui, il voit, alignés, des grains de maïs et de haricot qu'il suit jusqu'à se retrouver au pied de l'autel de Yoyo. Il n'a pas été long à comprendre que la divinité, mécontente, vient de récupérer à sa manière son bien.

Il ne semble pas qu'il y ait un ordre précis dans la disposition des vases qui se présentent plutôt en vrac et dans n'importe quelle position. Mais la notion d'ordre chez les divinités est-elle la même que chez le commun des mortels ? Il est cependant vraisemblable que l'autel de Yoyo garde la principale voie d'accès à Oké-Imuja. L'on ne comprend peut-être jamais comment les troupes aboméennes ont pu déjouer la vigilance de Yoyo et des habitants pour les prendre à revers en empruntant un sentier opposé à la principale route, afin de piéger Imuja.

Yoyo est l'une des rares divinités poliades<sup>(25)</sup> qui n'exigent directement des protégés ni libation, ni offrande, ni sacrifice. C'est à son épouse et à son frère (Élégbara ou Lègbà) dont les autels sont dans la plaine que l'on adresse toute cérémonie d'adoration en son nom, car lui-même ne boit ni eau, ni sang. Au cours d'une mésentente entre les

habitants d'Imuja et ceux d'Illéman, ceux-ci se seraient amusés à tourner en dérision Yoyo qui, d'après eux, ne serait qu'un simulacre de divinité puisqu'il n'existerait nulle part dans la région une divinité poliade qui ne reçoive ni eau, ni sang d'animal offert par ses adorateurs. Les représailles de la divinité qui s'est sentie humiliée, ne sont pas fait attendre : elle fait déferler une nuée d'abeilles sur Illéman<sup>(26)</sup>. Tout à fait inoffensives, elles ont causé beaucoup de gêne à la population en envahissant les cours, l'intérieur des maisons, les marmites de sauce, les jarres de conservation d'eau, etc. Venue à Imuja pour implorer la clémence de Yoyo, la délosion de notables d'Illéman s'est vu imposer sept boucs à sacrifier, non pas sur Oké-Imuja, mais dans leur village, et au nom de Yoyo. Dès le lendemain de cette opération, les abeilles ont disparu définitivement d'Illéman<sup>(27)</sup>, comme par enchantement.

Les fonctions de Yoyo sont innombrables : protection du village contre les guerres, les épidémies et autres calamités naturelles, les vols, les envolements de toutes sortes, bref, cette divinité majeure protège la communauté d'une part, ses membres, isolément, d'autre part. Ainsi, des cas de stérilité, masculine ou féminine, lui sont soumis, de même que les pertes d'enfants ; il est loisible à chaque natif d'Imuja de lui soumettre ses propres problèmes. Promue à mûrir les malfaiteurs, elle demeure fondamentalement une divinité du bien, toujours attentive aux soucis et aux difficultés des siens.

La divinité avait l'habitude d'avertir les populations de l'imminence d'un grand danger en barrant la principale voie d'accès à Oké-Imuja pour ce faire, elle disposait en travers de ce chemin deux de ses canaris. Aussitôt, l'oracle Ifa est consulté et les précautions, occultes ou matérielles, prises. Elle rend ses vases dès qu'elle sent que le danger est écarté.

Elle se manifeste à eux<sup>(28)</sup> de plusieurs manières. Tous les quatre jours où s'anime le marché Ngbajao d'Igbo-Idaasha, il est loisible de voir un tourbillon s'élèver d'Oké-Imuja et évoluer ainsi jusqu'à disparaître non loin de cet important centre de rattachement ; c'est là la divinité qui se rend ainsi au marché. Son retour à Imuja dans l'après-midi se fait de la même manière. Personne dans le village n'a jamais cherché à savoir si c'est elle-même qui se transforme en tourbillon ou si ce dernier n'est que son véhicule.

En outre, elle peut apparaître à un ressortissant d'ici, en songe, sous l'aspect d'un homme à l'accoutrement et aux comportements bizarres. Cependant, la forme classique de ses manifestations est la poule. Quelqu'un constate-t-il un jour la présence dans son poulailler ou dans sa basse-cour d'une poule étrangère<sup>(29)</sup> qui y vit jusqu'à pondre des œufs ? Il ne se voit confirmé dans son intuition en direction de Yoyo que lorsque le nombre de poussins qui en sort est paire et qu'aucun d'entre eux ne meurt. Aucun épervier, aucun serpent n'osent s'approcher d'eux. Un jour, la moitié disparaît mystérieusement. Ensuite, c'est le tour de la poule elle-même, laissant le reste de ses poussins au propriétaire du poulailler qui se voit ainsi comblé de l'un des

nombreux bienfaits de la grande divinité. Il arrive qu'un grand bouc noir fasse son apparition dans le village sans que l'on en connaisse le propriétaire ou la provenance. Les populations reconnaissent que c'est un animal envoyé par Yoyo pour être sacrifié, non pas à lui-même, mais à son frère qui est dans la plaine aujourd'hui : Élégbara-Yoyo qui est en quelque sorte son pouvoir exécutif, son gendarme, son émissaire. Offrandes et sacrifices sont faits à l'intention de l'épouse de Yoyo dont l'autel est aussi dans la plaine.

La prépondérance religieuse de Yoyo est si envoûtante qu'elle cache la présence d'autres divinités qui ne manquent pas aussi d'être sollicitées. C'est le cas d'Aira, la foudre, d'Ogu, divinité de la guerre, de la chasse, des travaux du fer, etc., d'Osha liée ici à un autre, d'Ejio, très répandu chez les Idaasha et en relation étroite et directe avec l'ophiologie<sup>(30)</sup>. Faudrait-il voir dans cette divinité l'équivalent du Dan ou serpent de l'aire culturelle ajatado ? Il est tentant de faire le rapprochement tout en étant prudent !

Il a déjà été question plus haut du chef temporel traditionnel en la personne de Bananja. Il existe également un chef spirituel, responsable religieux, ɔré. Le premier est normalement choisi parmi les Iguba, le second au sein des Irashé, hommes mystérieux, ou qui se veulent comme tels, premiers occupants aujourd'hui connus d'Oké-Imuja. Ils détiennent les fonctions de la chefferie de terre. Des noms d'Irashé sont proposés à l'oracle Ifa selon des critères moraux objectifs. Celui qu'il a choisi devient ɔré à la suite d'une cérémonie de sacre qui est présente à la population et à Jagun à Igbo-Idaasha, protocole tombé en désuétude depuis le dernier quart du XX siècle. Les exigences vestimentaires de son statut de chef religieux l'obligent à ne porter qu'un pagne comme le Bananja. Il est interdit à quiconque de boire l'eau de sa jarre. Tous les trois jours, il nettoie les alentours de l'autel de l'épouse de Yoyo. Une fois l'an, il procède au désherbage de l'espace sacré où se situe l'autel de cette dernière divinité.

Toujours choisi parmi les hommes — et jamais parmi les femmes — à l'image de Bananja, ɔré<sup>(31)</sup> s'occupe de toutes les divinités d'Imuja. Il sert d'intermédiaire entre elles et la communauté, bien que, en privé, les membres de celle-ci soient libres de solliciter, directement et sans intermédiaire, les services de Yoyo.

## CONCLUSION

L'histoire d'Imuja, petite localité idaasha de moins d'un millier d'âmes, commence par un mythe, celui de la sortie d'un trou, en un lieu mythique, Oké-Agbana en présence de plusieurs vagues migratoires parties, pour des raisons diverses, de différentes localités du pays yoruba au Nigeria, à des époques séparées l'une de l'autre par plusieurs années. Cette hypothèse de travail appelle évidemment de nouvelles

recherches, de même que les incertitudes sur la liste généalogique des Bananja — trop courte ? — et de celle des ɔré, dans l'ordre régulier de succession. Il nous a manqué davantage de précisions sur les relations conflictuelles avec Abomey qui est resté comme un épouvantail dans l'histoire d'Imuja, un cauchemar dont maints informateurs relativisent aujourd'hui la portée en le minimisant quelque peu. Mais ce mépris viscéral à l'encontre des Ifan — Fon d'Abomey — peu sociables et dont la compagnie est toujours source de regrets, n'exprime-t-il pas mieux que tout autre discours des gens d'Imuja, les séquelles laissées dans les esprits et les regards par les événements douloureux du passé ? Mais en est-il autrement dans le reste du monde idaasha ? Les attitudes collectives autorisent à ne pas en douter<sup>(32)</sup> !

## NOTES

(20) C'est-à-dire les protégés de Yoyo qui, dit-on, est attentif aux moindres problèmes de ceux-ci. C'est la divinité la plus sollicitée, la plus adjurée, au point que l'on se rend à peine compte de l'existence des autres divinités.

(21) Il n'existe pas ailleurs d'autres Yoyo, à l'image, par exemple de Héviossa, Sakpata, etc.

(22) Elle est pratiquement la seule divinité à être restée là-haut sur la colline.

(23) On peut rencontrer des autels de divinités ayant un, deux, ou trois petits pôles de terre caute, mais jamais en quantité aussi impressionnante que chez Yoyo.

(24) Ce mets était toujours apprécié lors des cérémonies funéraires, non pas dans un but religieux, mais pour recevoir ceux qui sont venus y assister.

(25) Les habitants eux-mêmes en parlent toujours comme d'un objet de curiosité.

(26) Ces abeilles constituent ses guerriers. Elles les utilise à volonté pour combattre, repousser les ennemis et punir les auteurs de sacriléges comme les gens d'Illéman. Mais elle a bien d'autres techniques de combat.

(27) C'est avec une fierté non dissimulée que les habitants d'Imuja en parlent encore aujourd'hui.

(28) Ce nom signifie en fon ou en mafa j'ai refusé (Ngbedé) le vol (Ajo). Au sujet des quatre jours de périodicité, les populations parlent, elles, de cinq jours.

(29) Ensemble plié qu'elle envoie la poule. Mais on ignore si c'est une forme théophanie.

(30) Rappelons au passage que, interdit (totem) à Illéman, le python de Séba, communément et improprement appelé boa en Afrique, se consomme à Imuja où on en rafolle même. Rappelons également que le gros serpent appelé boa n'existe qu'en Amérique du Sud et il est beaucoup plus long que ce que nous connaissons en Afrique faussement sous ce même nom.

(31) Ce mot ɔré signifie tout prêtre de divinité à Illéman, le python de Séba, communément et improprement appelé boa en Afrique, se consomme à Imuja où on en rafolle même. Rappelons également que le gros serpent appelé boa n'existe qu'en Amérique du Sud et il est beaucoup plus long que ce que nous connaissons en Afrique faussement sous ce même nom.

(32) C'est de dessin que nous avons négligé les données économiques pourtant capitales dans la vie d'une communauté. Elles n'ont rien de particulier ici par rapport au reste du pays idaasha.

A. Félix IROKO

## UN PEU DE DISTRACTION

## LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS N° 5 / 2000

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	22	:		=	x		=	12
2			+	x	x			
3	a	—	=	—	—	=		
4	=	=	=	=	=	=		
5		+	=	22	—			
6	—	—	—	—	—	—		
7		+	=	—	—	=	c	
8	=	=	=	=	=	=		
9	7	+	b	=	—	—	=	3

## TEXTE DE PRÉSENTATION

Le jeu consiste à compléter les cases vides par des nombres entiers positifs supérieurs ou égaux à 1 ainsi qu'à trouver pour les lettres des valeurs entières positives supérieures ou égales à 1 de façon à effectuer les opérations dans l'ordre indiqué, aussi bien horizontalement que verticalement.

## QUESTION

— Combien ce jeu admet-il de solutions ? Donnez-en quelques-unes.

## RÉSOLUTION

1<sup>re</sup> ligne :  $22 = 2 \times 11$  ou  $11 \times 2$ .  
1<sup>re</sup> choix :  $22 : 2 = 11$  mais aucun nombre entier ne multiplie 11 pour donner 12 : ce choix est donc impossible.

2<sup>me</sup> choix :  $22 : 11 = 2$  et  $2 \times 6 = 12$ .

La 1<sup>re</sup> ligne est donc remplie ainsi que la case (3 - 5) comme indiqué au tableau A où les

A	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	22	:	11	=	2	x	6	=	12
2		—	+	x	x				
3	a	—	11	=	11	+c+2	=	9-c	
4	=	=	=	=	=	=			
5	22-a	+	a	=	22	—	19	=	c+3
6	—	—	—	—	—	—	—		
7	15-a	+	a-b	=	15	—	15	=	c
8	=	=	=	=	=	=			
9	7	+	b	=	7+b	—	b+4	=	3

## RÉPONSE AU JEU MESSAGE CODE N° 2

paru dans notre livraison n° 752 du 28/07/2000



## RÉPONSE AU JEU LE FOUILIS N° 4

paru dans notre livraison n° 755 du 26/07/2000

## POUVOIR

RÉPONSE AU JEU  
LES MOTS SYNONYMES N° 6

paru dans notre livraison n° 753 du 26/07/2000

— VILLAGE

— BOURG

## CITATIONS ET PROVERBES

## Citations

"L'homme n'est pas seulement "un être qui sait" mais un être "qui sait qu'il sait"."

(Teillard de Chardin, 1881-1955).  
Jésuite, théologien et paléontologue français. Teillard de Chardin a cherché à adapter le catholicisme au monde scientifique moderne.

Œuvre principale : Phénomène humain (1955).

"La parole est une balle qui sort du canon qu'est la bouche. Elle ne revient jamais au point de départ."

(Extrait de Béatrice du Congo, Ed. Présence africaine 1970).  
Bernard Dadié, né en 1916 en Côte d'Ivoire).

## Proverbes

Thème : le possible et l'impossible...

"Le possible habite près du nécessaire" (Pythagore, mathématicien grec, VI<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ).

"La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a..." (Proverbe français exprimé par l'écrivain Chamfort (1740-1794)).

"L'eau qui provient d'une même source ne peut être à la fois douce et salée" (Proverbe indien).

"Le scanner explore l'organisme au moyen de rayons X pour détecter certaines lésions cérébrales par exemple. Dans les années 80, le verbe scanner a fait son apparition ; il signifie explorer une scène par balayage pour en obtenir une image. Ainsi, on peut scanner certaines images pour les insérer dans un texte."

## FAÇONS DE PARLER

## AUTOUR D'UN MOT

## Le maquis

Dans de nombreux pays tropicaux, il serait difficile de trouver une végétation telle que celle du maquis ; en effet, le maquis est la végétation caractéristique des régions méditerranéennes et qui est composée de plantes ou d'arbustes particulièrement adaptés à la sécheresse. Dans ces régions ou ces îles méditerranéennes, gagner ou prendre le maquis, c'est se réfugier dans ces régions pour s'y cacher, comme l'ont fait pendant longtemps les bandits corsaires ou siciliens.

Pendant la seconde guerre mondiale, en France, la Résistance avait pris le maquis pour lutter contre l'occupant allemand et les régions où les résistants avaient trouvé refuge constituaient le maquis. Le maquis était aussi le nom donné à l'ensemble de ces résistants. Au sens figuré, lorsque l'on se trouve emprisonné dans le maquis de la procédure, on se trouve dans une situation juridique particulièrement inextricable. Mais si en Afrique subsaharienne, on vous propose d'aller manger au maquis, on vous invitera dans un restaurant clandestin ou un bar mal famé. Les maquis de la capitale sont les quartiers mal famés de la capitale.

## DES MOTS ET DES FAUTES

## Le pan, le paon, pan

Tout d'abord il y a le **paon**, cet oiseau en provenance d'Asie et dont le mâle peut déployer une magnifique livrée bleue aux couleurs chatoyantes et lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il est orgueilleux comme un paon, il est fait allusion à cette allure hautaine du paon qui fait la roue. En pierre ou en tissu, le pan désigne soit un morceau d'étoffe, soit une partie de mur. Un pan coupé est une surface élevée à l'angle de deux murs. Dans un sens plus poétique, vous pouvez avoir de grands pans de votre passé qui surgissent dans votre conscience ou comme Verlaine dans sa prison, voir un pan de ciel à travers votre fenêtre. Mais si votre fils crie en vous menaçant de son pistolet à eau "Pan ! tu es mort", n'ayez pas peur, il s'agit juste d'une onomatopée qui imite le bruit sec dudit pistolet.

## DES MOTS D'AUJOURD'HUI

## Le scanner, scanner.

Ce mot anglais (to scan, scruter, explorer) a vu le jour avec l'électronique et s'est fait connaître du grand public dans les années 60 pour désigner d'abord un appareil servant à fabriquer des clichés en typographie par balayage électronique ; en informatique, le scanner est un appareil qui sert à numériser des images pour ensuite les travailler sur l'ordinateur. En radiologie, le scanner explore l'organisme au moyen

de rayons X pour détecter certaines lésions cérébrales par exemple. Dans les années 80, le verbe scanner a fait son apparition ; il signifie explorer une scène par balayage pour en obtenir une image.

Ainsi, on peut scanner certaines images pour les insérer dans un texte.

## DES MOTS ET DES FAUTES

## Sou, soue, soûl, sous.

"Un sou est un sou", dit un vieux dicton pour signifier qu'il faut économiser. Le sou ou sol quelquefois était une monnaie de nickel à l'origine d'or qui valait au Moyen Âge un vingtième de la livre. Rien à voir avec la soue (qui vient du latin médiéval "suus") et qui désigne l'étable à cochons. En parlant de cochons, si vous êtes soûl (ou saoul) comme un cochon, comme une bourrique ou comme un âne, cela signifie que vous êtes très ivre, mais à l'origine le mot était synonyme de repu, rassasié au point d'en être dégoûté. Si vous habitez au sous-sol, si vous êtes sous-préfet ou sous-bibliothécaire, cela indiquera une position dans un immeuble ou une position hiérarchique inférieure.

## AUTOUR D'UN MOT

## Tragique

"Il faut tout prendre au sérieux, mais rien au tragique", disait avec beaucoup de philosophie un homme d'Etat français et il signifiait là qu'il ne faut rien dramatiser et qu'il y a toujours une solution. Mais certaines situations comme la guerre ou la faim dans le monde sont des situations tragiques, terribles, émouvantes c'est-à-dire qu'elles inspirent une émotion intense en raison de leur caractère dramatique. Tout le contraire de certaines personnes qui prennent un air ou un ton tragique pour dire qu'elles ont mal à la tête. Dans certaines situations, lorsque les catastrophes s'accumulent et que l'on ne voit aucune issue, on peut dire que la situation tourne au tragique et qu'il y a des raisons de s'alarmer. Mais même si certains moments sont des tragédies, les tragédies qui étaient des pièces lyriques ou dramatiques écrites en vers dans la Grèce antique ont disparu avec leurs derniers poètes tragiques comme Euripide, Sophocle ou Eschyle. Vision tragique ou au contraire vision comique du monde, tout est bien souvent, en effet, une question de point de vue.

## DES MOTS ET DES FAUTES

## Saké et saquer

Il est difficile de partager un verre de saké avec quelqu'un si on ne peut pas le saquer. Saquer ou saquer appartient au registre familier ; saquer quelqu'un vient de l'expression "rendre son sac à quelqu'un" et signifie le renvoyer, le congédier. L'expression a évolué et il a dû vous arriver de vous faire saquer, c'est-à-dire noter sévèrement par un professeur. La résultante sera souvent de plus pouvoir le saquer (à moins que cela ne soit l'inverse) c'est-à-dire le détester.

Ne pas saquer quelqu'un à l'origine signifiait de façon imagée le "mettre dans son sac", les mœurs ont dû sans doute évoluer puisqu'aujourd'hui, on peut le mettre soit de la même façon qu'on ne l'encadre pas ou qu'on ne l'encaisse pas, en un mot qu'on le déteste tout autant.

Ne pas confondre le verbe saquer avec le nom saké : un mot japonais qui désigne une boisson alcoolisée obtenue à partir de la fermentation du riz et qui se consomme tiède ou chaude.

## SOCIÉTÉ

## AVEC SON QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE D'INDÉPENDANCE, LE BÉNIN SE CHERCHE TOUJOURS

Près d'une douzaine d'années d'histoire politique mouvementée sur fond de coups d'État intempestifs. Près de dix-huit ans de régime dictatorial dont le fondement est le marxisme-léninisme. Une dizaine d'années sur la voie du processus démocratique. Ainsi se caractérisent les quarante ans d'indépendance de la République du Bénin, l'ex-Dahomey, qui accéda à la souveraineté nationale le 1er août 1960. Quarante ans dans la vie d'une nation, ce n'est pas beaucoup. Mais quarante ans n'est pas non plus petit dans la vie d'un pays après son accession à l'indépendance. Reconnaissions-le que des quarante ans d'indépendance du Bénin, notre pays, pratiquement trente ont été une période de fourvoiement politique aggravée par dix-sept ans d'une aventure aussi brutale qu'incompétente du marxisme-léninisme avec la présentation d'une économie planifiée. La suite, plus personne ne l'ignore : crise institutionnelle et structurelle aiguë, banqueroute totale, escroquerie, esbroufe, brutalité de tout genre. Et c'est dans ces conditions catastrophiques que les Béninois et les Béninoises se sont dans un élan patriotique réunis en février 1990 en historique Conférence des Forces vives de la Nation. Une Conférence à l'issue de laquelle le Bénin s'est engagé sur la voie du processus démocratique, basée sur le libéralisme économique. Un peu plus de dix ans déjà et le Bénin fait son petit bonhomme du chemin sur cette voie tracée par les Forces vives de la Nation. Et de ce point de vue, le Bénin a fait une avancée qualitative sur le plan politique ces dix dernières années. Au nom de la Conférence nationale, les libertés d'expression, d'associations et autres sont devenues des réalités tangibles. En témoigne la kyrielle de formations politiques, des dizaines de titres aux commentaires libres. Les différentes institutions d'Etat : gouvernement et autres institutions de contre pouvoir (Cour constitutionnelle, l'Assemblée

nationale, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, le Conseil économique, social) fonctionnent normalement. La Haute Cour de justice sera bientôt installée.

Malheureusement et à l'occasion du quarantième anniversaire de son accession à l'indépendance, force est de constater que le Bénin a du mal à amorcer son décollage économique. En effet des dix dernières années du renouveau démocratique, les pratiques malveillantes anti-développement voire même anti-progrès sont encore cour. Les malversations financières graves font l'objet au grand dam des démocrates du renouveau démocratique. Sinon comment comprendre cette affaire de la SONACOP dans laquelle des départs de tête de ladite société ont servi à la racheter ? Mieux cette affaire ténébreuse, "mafieuse" aura permis aujourd'hui de révéler au grand jour que cette pratique illégale a cours depuis fort longtemps. À cet effet, le président Mathieu Kérékou n'a pas pu s'empêcher de déclarer, le vendredi 4 août dernier que l'argent de la SONAPRA avait servi à construire trois usines d'égrenage au profit des privés. On comprend que la moralisation de la vie publique clamée à cor et à cri depuis l'avènement du renouveau ne soit qu'un vœu pieux. Dès lors, la démocratie n'est pas une fin en soi. Quarante ans après l'indépendance du Bénin, ce passage de la lettre pastorale des évêques du Bénin : « Exigences de la démocratie » publiée en 1992 reste d'actualité

### « LE CITOYEN BÉNINOIS FACE À LA DÉMOCRATIE »

Si la démocratie est le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », il est normal que tous les citoyens se

sentent responsables de la vie de la Nation et de la chose publique.

Cette responsabilité individuelle et collective implique une plus grande ardeur au travail. L'essor du pays dépend de chacun de nous. La Nation ne peut offrir des conditions de vie décentes à tous ses fils que dans la mesure où ceux-ci travaillent — chacun dans son domaine — avec compétence et haute conscience professionnelle. Ceci suppose un esprit de discipline auquel chacun doit s'astreindre et une organisation rigoureuse de son unité de production. La réussite de toute entreprise et de toute initiative est à ce prix-là.

Aujourd'hui, on parle de plus en plus et à juste titre de « la moralisation de la vie publique ». Cette exhortation ne vise pas seulement l'administration publique. Tous les opérateurs économiques, aussi bien du secteur primaire, secondaire que tertiaire, doivent se sentir concernés. Le paysan comme l'ouvrier, le fonctionnaire comme le commerçant, le médecin comme l'ouvrier. Tous sont soumis à la même exigence morale et disciplinaire.

« Moralisons la vie publique !, il ne suffit pas de dire et de le répéter. Il faut passer aux actes, changer et améliorer ses modes de travail ou de service ; utiliser, par exemple, tout le temps réglementaire pour le travail auquel on est affecté et pour lequel on est rémunéré ; offrir ses services de façon intégrale et sans recherche de profit ou de pourboires ; créer un rapport sain et stimulant pour le travail entre les membres d'une même unité de production... Que chacun puisse dire et s'appliquer à soi-même le mot d'ordre suivant : « De mon travail dépend le relèvement ou l'enlissement de la Nation ».

### — Respect du Bien Commun

Il en est de même en ce qui concerne le « Bien Commun ». Chacun porte une

responsabilité vis-à-vis de ce bien qui est l'ensemble des conditions économiques et sociales qui permettent à la personne humaine d'atteindre plus facilement son plein épanouissement. Pour le chrétien, le bien commun est au service de tous.

Chacun doit veiller à sa promotion. Y travailler, c'est sauvegarder son propre intérêt. La fonction des gouvernements n'a de sens qu'en vue du bien commun. Les dispositions qu'ils sont amenés à prendre doivent en respecter la nature d'une part, et d'autre part, tenir compte de la situation concrète du pays.

Quant aux citoyens et aux corps intermédiaires, ils ont eux aussi le devoir de concourir, chacun dans son domaine, au bien commun, ils poursuivront leurs propres intérêts en suivant, dans leurs apports, les orientations fixées par les pouvoirs publics, en conformité avec la justice, dans les limites de leur compétence.

### — Amour du pays

Les considérations ci-dessus nous amènent à parler de l'amour de notre pays. Nous sommes fils du Bénin. Son avenir, c'est le nôtre. Son honneur, c'est le nôtre. Si nous l'aimons, c'est nous-mêmes que nous aimons. Si nous le dénigrons par nos actes et nos paroles, c'est nous-mêmes que nous avilissons. La cause de notre pays est aussi la nôtre. Efforçons-nous de l'aimer sincèrement, à un amour qui suppose détermination au travail, discipline et respect du bien commun, ascèse et sacrifice. Le moindre geste que nous faisons pour le bien du pays n'est pas perdu. Nous en tirons profit et s'accroît, par voie de conséquence, notre fierté nationale".

Félicien Sédjro

## LES ÉTATS-UNIS D'AFRIQUE : QUELLE BELLE IDÉE ! MAIS...

(Suite de la première page)

les qui, depuis bien des décennies, n'ont cessé de déchirer et d'éplorer notre chère Afrique. Tous les Africains qui méritent d'être encore appelés de ce nom en conviennent : il est donc temps que nous cessions de nous livrer des combats de jungle et que nous construisions, dans un climat d'accueil mutuel, notre continent que nul autre au monde ne bâtrira à notre place. En ce sens, le président Kadhafi a raison de s'inscrire dans la ligne du panafricanisme de Kwame N'Krumah et de prôner les États-Unis d'Afrique.

Mais il y a une manière maladroite et objectivement irrecevable de prôner les États-Unis d'Afrique qui rend cette idée, pourtant noble, impérable, impraticable et la maintiennent au malheureux stade du rêve. Cette manière maladroite de prôner les États-Unis d'Afrique est celle qui la fonde sur les bases du racisme, de l'impérialisme linguistique et de l'impérialisme religieux.

L'impérialisme, qu'il soit politique, économique, linguistique ou religieux, n'entraîne qu'un cycle interminable de mépris, de haine, de vengeance et de violence inutile. Comment alors le président Kadhafi, s'il veut être crédible et vrai, peut-il prétendre combattre l'impérialisme occidental et prôner au même moment la construction des États-Unis d'Afrique sur la base d'un type d'impérialisme plus grave, celui de l'exclusion linguistique et religieuse ?

La langue ! Le président Kadhafi peut vanter les richesses de la langue arabe sans



Muammar AL KADHIFI

heurter personne. Mais, pour rien au monde, qu'il ne nous dise d'abandonner nos langues pour ne parler que l'arabe ! Et si l'arabe était la langue du paradis, les langues de nos ancêtres, le yoruba, le fon, le gun, le mina, le dendé et les autres langues du Bénin seraient-elles les langues de l'enfer ? Chaque Béninois peut librement réfléchir et répondre personnellement à cette question.

Hier, sous l'éblouissement de la langue du colon, nous avons, à un certain moment, eu honte de parler les langues de nos pères et de nos mères. Aujourd'hui, nous

regrettions ce comportement et nous nous efforçons de redécouvrir, d'écrire et de parler nos langues. Allons-nous maintenant abandonner de nouveau ces langues pour ne parler que l'arabe ?

La religion ! L'Europe, à un certain moment de son histoire, a connu une longue et malheureuse guerre de religion. Aujourd'hui, elle commence à mûrir, à s'unir et à ne plus s'attarder aux petites questions d'appartenance linguistique ou religieuse. Africains, allons-nous aujourd'hui importer le malheureux produit des divisions religieuses qui ont déchiré l'Europe pendant des siècles ?

Il est également une autre idéologie du président Kadhafi qui, pour son caractère flagrantement fallacieux, se révèle inacceptable. Cette idéologie est celle qui affirme que le christianisme est d'office lié au colonialisme et que pour cette raison, il

(Lire la suite à la page 11)

## CULTURE — DEVELOPPEMENT

## L'AFRIQUE FACE À LA MONDIALISATION DU LIBRE-ÉCHANGE, UN AUTRE POINT DE VUE

par Gilles Olakoualé YABI

(Suite et fin)

## III — LIBÉRALISME, VALEURS AFRICAINES ET PROJET DE SOCIÉTÉ

Nous avons choisi dans cette dernière partie de discuter des lignes principales de la réflexion de l'abbé Adjovi à propos de la relation entre la mondialisation du libre-échange et le risque de perte par l'Afrique de ses valeurs propres. L'auteur s'exprime en ces termes : « *La distinction entre l'offre et la demande de biens et services qu'induit le libre-échange suppose plus profondément la disparition de l'individu et par conséquent celle de la nation et des valeurs propres de chaque peuple sur lesquelles peut se fonder un authentique développement. Adopter le libéralisme et donc le libre-échange conduirait l'Afrique à renier sa culture, ses valeurs propres qui ont structuré par le passé ses Liens et ses sociétés.* »

Nous avons déjà montré dans la première partie de notre réflexion que la séparation géographique entre l'offre et la demande de biens et services ne représentait en rien un risque majeur pour le développement de l'Afrique notamment parce que l'échange est volontaire et que le libre-échange n'obligeait personne à acquérir des biens dont il n'avait nullement besoin. On ne voit pas du tout pourquoi le libre-échange induit une disparition de l'individu, de la nation et des valeurs propres à chaque peuple. En quoi l'échange libre de biens et services entre une entreprise africaine et une entreprise occidentale ou une entreprise indienne induit-il une perte par l'individu africain de ses valeurs profondes au profit des valeurs des autres ? Le libre-échange est plus généralement le libéralisme n'est qu'un mode d'organisation économique fondé sur la libre entreprise et plus ou moins délimité par un ensemble de règles dont le respect est garanti par des institutions nationales. L'organisation d'une société ne se résume pas à son système économique, elle est un tout qui englobe l'économique, le social et le culturel. Nous ne prétendons pas que les valeurs culturelles, les systèmes de cohésion sociale et les principes de gestion économique sont des éléments complètement séparables mais nous appelons à une relativisation de l'impact d'une orientation générale du système économique sur les valeurs culturelles d'une société.

L'intensification des échanges commerciaux entre l'Afrique et le reste du

monde qui ne se limite d'ailleurs pas aux seuls pays développés, ne présente pas un risque de déliquescence culturelle des peuples africains. Les seules « valeurs » qui sont transmises par la mondialisation du libre-échange sont des modes de consommation. Il est certain que plus le monde sera intégré, plus les biens et services circuleront librement et plus les habitudes de consommation se rapprocheront. Ceci dit, l'Afrique n'est pas entraînée à découvrir les modes de consommation « occidentaux » avec la mondialisation du libre-échange. Si on tient à coller une étiquette d'origine à tous les biens consommés par les Africains, il faut rappeler que beaucoup de biens de consommation quotidienne et non ostentatoires sont le résultat d'innovations occidentales. S'il s'agit de rejeter les modes de consommation occidentaux du seul fait de leur origine, il faudrait logiquement les rejeter tous puisqu'ils n'auraient pas de fondement africain et ne correspondraient nullement aux vrais besoins africains... Si une telle orientation recevait l'adhésion des Africains, ce dont on peut douter, ce serait une formidable régression.

Les propositions d'un développement « authentique » fondé sur les valeurs africaines ne datent pas d'aujourd'hui et beaucoup d'intellectuels africains en ont fait leur cheval de bataille ou plutôt leur discours favori depuis les indépendances. On comprend qu'à cette époque la réflexion des Africains ait été largement conditionnée par les frustrations encore vives et les complexes liés à la colonisation et ait été portée facilement vers des orientations fondées sur la volonté de réhabilitation identitaire et des principes idéologiques aux dépens de la rationalité économique. Quarante années, c'était

peut-être le temps nécessaire pour ruminer les rancœurs légitimes à l'égard de l'Occident, digérer les humiliations et se convaincre de la possibilité pour les Africains de prendre leur destin en main... Quarante années, c'est aussi huit ans d'années pendant lesquelles les Africains n'ont pu définir concrètement les lignes du projet de développement authentique et fondé sur leurs valeurs ancestrales qu'ils appelaient de tous leurs vœux... On a juste été capable de construire quelques belles « kleptocraties » et quelques caricatures de marxismes.

Le libéralisme n'est qu'une forme d'organisation de l'activité économique et la recherche de l'efficacité économique n'est évidemment pas le seul objectif d'un projet de société visant le développement de l'Humain. Mais la recherche de l'efficacité économique n'est pas incompatible avec la recherche de solidarités sociales et de sauvegarde de valeurs culturelles. En matière de progrès économique et d'éradication de la pauvreté extrême, les Occidentaux mais aussi beaucoup d'autres peuples non occidentaux et qui étaient aussi démunis que les Africains il y a une quarantaine d'années, ont manifestement trouvé des solutions... L'Afrique semble ne pas réaliser qu'il n'y aura plus bientôt un problème du Tiers-monde mais un problème africain, nos compagnons d'infortune dans les années 1960 nous abandonnant progressivement mais sûrement. L'Afrique devrait-elle continuer à faire semblant de rechercher une solution africaniste aux problèmes économiques énormes, une solution qui serait obligatoirement anti-occidentale ou devrait-elle avaler un faux orgueil et apprendre modestement quelques préceptes simples de la gestion économique ?

Precisons à nouveau le sens de notre position : on peut critiquer un certain nombre de propositions libérales après les avoir analysées et confrontées à des problèmes précis des économies africaines mais une critique qui se fonde uniquement sur l'origine non africaine de ces propositions est irrecevable.

« *Comment envisageons-nous d'étendre la couverture sanitaire d'aujourd'hui à l'ensemble du continent ? Comment assurer à tous le revenu nécessaire non seulement à la subsistance mais aussi à l'épargne, et à terme, à de meilleures conditions de vie ?* »

L'abbé Adjovi dans son article pose effectivement les bonnes questions. Les Africains doivent attaquer ces questions de front dans une démarche pragmatique, libre et non idéologique. Que certaines des solutions judicieuses s'inspirent des idées libérales ou non est une question sans intérêt pour les populations africaines démunies. Notre fierté africaine ou nos valeurs ancestrales nous interdisent-elles de nous inspirer de ce qui se fait ailleurs ? Sommes-nous incapables de conserver notre âme en adoptant des règles d'organisation économique ayant fonctionné dans des environnements culturels très différents ?

L'abbé Adjovi achève son article par ces mots : « *il semble important de rappeler pour terminer que nier systématiquement et sans discernement les valeurs de chez soi et exalter celles d'ailleurs peut être suicidaire* ». Nous conclurons le nôtre en rappelant que la force d'un peuple ne se limite pas à son aptitude à défendre ses valeurs quelles qu'elles soient, elle réside davantage dans sa capacité à progresser dans l'atteinte de ses objectifs par ses propres innovations et par des emprunts intelligents aux autres civilisations et à éviter le piège du repli identitaire qui, lui, est, sans le moindre doute, suicidaire.

Il convient enfin de rappeler, dans un pays où les confrontations d'idées sont dominées par des confrontations, sans intérêt, de personnes, que le présent article présenté comme une réponse à celui de l'abbé Adjovi publié dans les mêmes colonnes ne participe pas d'une volonté ridicule de rivalité intellectuelle mais se situe précisément dans le débat d'idées dont le mérite de l'initiative revient entièrement à l'abbé Adjovi.



Assurer la couverture sanitaire en développant les centres de santé

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## UN CALVAIRE AU SÉMINAIRE PROPÉDEUTIQUE : DES ÉLANS SPIRITUELS POUR LES FUTURS PRÊTRES BÉNINOIS

Sis à Misséréti, petit village situé à sept kilomètres de Porto-Novo, le séminaire propédeutique Saint-Joseph se veut une véritable réponse à la préoccupation du Pape Paul VI ouvrant le deuxième âge de la Mission d'évangélisation en Afrique. On s'en souvient, en 1969, le Souverain Pontife déclarait à l'épiscopat africain alors réuni à Kampala : «*Vous autres Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires*». C'est dans cette vision qu'un peu partout en Afrique, s'ouvrent désormais des voies nouvelles pour la formation des serviteurs du peuple de Dieu. Ainsi la Conférence Épiscopale du Bénin (C.E.B) s'accordait d'ouvrir des séminaires propédeutiques pour préparer spirituellement les candidats au grand séminaire. En 1988, l'autorisation fut alors accordée.

Après deux ans de parcours dans l'enceinte du grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, la nouvelle institution fut implantée dans le diocèse de Porto-Novo à Misséréti depuis 1990. Là, elle accueille, forme et imprègne les futurs prêtres dans le mystère de leur vocation à la suite du Christ. Après le révérable père Barthélémy Adoukonou, actuel secrétaire de la Conférence Épiscopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest (CEREAO), c'est le père Pascal Guézodjé qui détient, aujourd'hui, la lourde responsabilité de conduire les pas des futurs prêtres



Le calvaire érigé à l'entrée du séminaire propédeutique

béninois vers l'autel du Christ à la lumière de la Parole de Dieu.

### LA DOUZIÈME PROMOTION AU SÉMINAIRE PROPÉDEUTIQUE

L'an de grâce 2000 a compté les pas de la douzième promotion de futurs prêtres au séminaire Saint-Joseph de Misséréti.

Composée de 85 jeunes garçons bacheliers et étudiants venus de tous les diocèses du Bénin, la douzième promotion propédeutique est placée sous la protection spirituelle de saint Antoine de Padoue. Avec le père Pascal Guézodjé et son conseil, elle a vécu une expérience particulière en compagnie de Jésus-Christ, Pasteur éternel. Après la messe d'ouverture célébrée par S. Exc. Mgr. Vincent Mensah, alors évêque de Porto-Novo,

l'année académique 1999-2000 pouvait s'ébranler avec conviction et fermeté. Plusieurs activités — visites, rencontres, partages — ont meublé cette expérience propédeutique sans oublier les précieux moments de fortes chaleurs.

Dans le cadre du Jubilé de l'an 2000, les propédeutes 2000 ont effectué, le 24 mars dernier, un pèlerinage en la paroisse Sainte-Thérèse-d'Avila de Kétou, sur les pas du premier prêtre béninois, le père Thomas Mouleré de vénérée mémoire. Toujours dans la mouvance jubilaire, le séminaire propédeutique a connu un événement particulier avec l'organisation d'une journée « portes-ouvertes » sur Misséréti, Porto-Novo et environs immédiats. Le 19 juin dernier, la promotion Saint-Antoine de Padoue a eu la joie et l'allégresse de recueillir les grâces du « retour de l'anneau épiscopal » du regretté Mgr. Noël Boucheix, premier évêque de Porto-Novo, au doigt de S. Exc. Mgr. Marcel Honrat Léon Agboton, actuel évêque du diocèse de Porto-Novo. Au lendemain de son intronisation, le nouvel évêque a choisi le séminaire propédeutique pour bénir le Seigneur et Lui rendre grâce. C'est encore dans cette maison qu'une semaine plus tard Mgr Agboton se rendra pour la bénédiction d'un splendide calvaire érigé à l'entrée du séminaire.

### BÉNÉDICATION D'UN CALVAIRE POUR LE SÉMINAIRE PROPÉDEUTIQUE

Mardi 27 juin 2000. C'était dans le cadre des premiers actes du nouvel évêque de Porto-Novo. Après le dévoilement du calvaire accueilli par des acclamations de joie et d'allégresse, Mgr Agboton a déclaré : «*Désormais, à l'entrée de ce séminaire, au cœur de ce village, se dresse cette croix en signe du salut pour tout homme. En la regardant, nous nous souvenons de quel amour Dieu nous aime. En la vénérant, nous nous souvenons que nous sommes des disciples d'un maître crucifié et dont la croix est expression de victoire et de gloire*». Par les paroles de bénédiction, l'aspersion, l'encensement et le paten, Mgr Agboton a pieusement achevé ce que les maçons ont si bien élevé. Dans une magnifique procession l'assemblée s'est dirigée vers l'église pour la célébration eucharistique de fin d'année académique.

Ici, dès l'ouverture de la célébration, le père Pascal Guézodjé, prenant la parole, ponctue ce qui peut être appelé sa devise : «*la sévérité dans la détente à la suite du Christ*». Dans son homélie de circonstance, Mgr Agboton s'est inscrit dans l'action de grâce de cette veille des vacances. Ses grâces vont droit aux pères spirituels du séminaire, accompagnateurs des âmes, toujours ouverts à l'Esprit Saint. Un merci spécial est rendu à M. Ambroise Houessou et son équipe réalisateurs de cet instrument de spiritualité.

S'adressant aux séminaristes, l'évêque de Porto-Novo leur a formé ses vives félicitations pour avoir œuvré à remplir cette année de la présence du Seigneur.

Que, selon les prières de Mgr Agboton, Dieu accompagne les séminaristes en vacances où il les attend déjà et que, profondément enracinés sur la terre du séminaire propédeutique, cette croix féconde les vocations sacerdotales pour la gloire du Maître des moissons.

Abbé Nicolas HAZOUMÉ,  
Curé de Kétou

Brice Cokou Ouinsou  
Séminariste

## LE PÈRE LAZARE JOSEPH SHANU, ANCIEN CURÉ DE LA CATHÉDRALE DE PORTO-NOVO N'EST PLUS

Nous avons connu cet homme exigeant et sévère pour lui-même et pour les autres. Nous avons connu ce prêtre droit et exemplaire. Le Père Lazare SHANU ordonné le 4 avril 1948 le même jour que les Pères Faly, Tossa et Agossou, était, un des grands aînés du clergé du Bénin et de celui de Porto-Novo. C'était un véritable roc, un authentique baobab du sacerdoce qui s'est effondré dans la nuit du jeudi 8 juin 2000 dans sa résidence de retraite à Porto-Novo sis dans l'enceinte du noviciat des Sœurs de Saint Augustin (S.S.A.), laissant l'épiscopat, le clergé et les fidèles dans une consternation sans nom. Le Père Lazare SHANU, curé-doyen émérite de la cathédrale de Porto-Novo s'en est allé pour la Pâque éternelle avec le Seigneur à la veille de la grande fête de Pentecôte, à l'âge de 83 ans.

Avec une promptitude exceptionnelle, la date des obsèques fut fixée au jeudi 15 juin 2000. Ce qui permettra à Mgr Vincent Mensah dont il fut pendant longtemps le fidèle et dévoué Vicaire général d'accomplir son dernier devoir officiel dans le diocèse avant de passer le bâton de pasteur au nouvel évêque de Porto-Novo, S. Exc. Mgr. Marcel Agboton le 18 juin 2000. L'hommelie de Mgr. Mensah passa au peigne fin la vie de ce prêtre modèle, cet homme méthodique et acharné au travail, ennemi de la médiocrité et détestant toute compromission. Même à la retraite, insista le prélat, le Père SHANU avait le souci des âmes et assurait ainsi la direction spirituelle au noviciat S.S.A. à Wando et les célébrations pénitentielles à la paroisse Saint-François-Xavier. Il a formé, se réjouit Mgr. Mensah, beaucoup de vicaires qui, s'ils suivaient ses conseils, donnaient une belle allure et un beau visage au diocèse. Ce sont d'ailleurs ces vicaires qui, à la fin de la célébration eucharistique, ont porté le cercueil qui gardait les précieux restes du Père

SHANU pour le déposer à sa dernière demeure terrestre au cimetière de Porto-Novo.



Révérend Père Lazare Joseph Shanu

La tristesse se disputait à l'action de grâces devant la dépouille mortelle du vénéré Père SHANU dont la vie sacerdotale riche et dense s'est déroulée après son ordination au Collège Père-Aupiais de Cotonou, à la cathédrale Notre-Dame de Porto-Novo en passant par la paroisse Saint-André de Banibé.

Les chorales délivraient un message douloureux mais plein d'espérance en la vie éternelle. La grande foule des parents, amis, bienfaiteurs et fidèles étaient à la

mesure de l'aura de l'illustre disparu dont la fermeté alliée à une grande capacité d'écoute était connue de tous. Les yeux roulés des gens et le mouvement incessant des mouchoirs épongeant les visages tuméfiés de pleurs en ajoutaient à l'émotion ambiante. Cette émotion était partagée par les personnalités venues assister à cette célébration de souvenir en l'honneur du Père SHANU. Le Cardinal Bernardin GANTIN dont la providence a permis la présence au pays a tenu à présider les obsèques de ce valeureux aîné qu'il se faisait toujours un plaisir d'aller saluer à chacune de ses visites à Porto-Novo.

La cinquantaine de prêtres entourés de Mgr. Nestor ASSOGBA, archevêque de Cotonou, de Mgr. Vincent Mensah, évêque émérite de Porto-Novo, et de Mgr. Pierre van Tott, chargé d'affaires à la Nunciature du Bénin a prié intensément pour le repos de l'âme du Père SHANU en demandant que du ciel le défunt intercède auprès du Seigneur pour un fructueux ministère de Mgr. Marcel AGBOTON, nouvel évêque de Porto-Novo, également présent à la cérémonie.

Après les obsèques, la dépouille mortelle du Père Lazare Joseph SHANU, 37<sup>e</sup> prêtre béninois défunt, est déposé dans le caveau des prêtres au cimetière de Porto-Novo aux côtés des Pères MOULÉRO, FAIHOUN, DOSSOU, HOUTOUN, etc. et des missionnaires qui ont confondu leurs restes à la terre hospitalière de Porto-Novo.

Abbé Nicolas HAZOUMÉ,  
Curé de Kétou

## RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## JÉSUS EST-IL RÉELLEMENT PRÉSENT DANS L'EUCHARISTIE ?

(Suite et fin)

## III. — EXPÉRIENCES EUCHARISTIQUES PERSONNELLES

En février 1992, un frère en Christ converti depuis six mois seulement, reçut la location intérieure suivante, en réponse à une prière qu'il avait adressée à Jésus : « Je suis réellement présent dans l'Eucharistie. Lis le chapitre 6 de l'Évangile selon saint Jean. Mon père t'expliquera mais tu ne comprendras pas. Il ne s'agit pas d'ailleurs de comprendre mais de croire, la compréhension suivira. »

Le jour même, il se rendit à un rendez-vous avec le Révérend Père Gilbert Dagnon dans le cadre de la préparation spirituelle du son mariage religieux, accompagné de son épouse et d'un de ses beaux-frères.

Le Père Dagnon se proposa de lui parler de l'Eucharistie ce jour-là, parce qu'il lui avait confié ses interrogations et ses doutes sur ce sacrement. Dès le début de la séance, il lui dit : « Tu voulais quelques éclaircissements sur l'Eucharistie, nous pouvons consulter le chapitre 6 de l'Évangile selon saint Jean où tout est bien clair : Jésus est réellement présent dans la Sainte Eucharistie... », puis il entreprit de lui expliquer la transsubstantiation autrement dit la transformation de la substance du pain et du vin en celle du Corps et du Sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Il venait ainsi de confirmer à son insu la location reçue par ce frère en Christ avant de se rendre à la séance de préparation spirituelle.

C'est pourquoi ce dernier lui répondit qu'il en savait assez et qu'il se marierait avec joie afin de pouvoir communier; puis il parla de la location au prieur.

Le frère en question, délivré de ses doutes par le Seigneur, aimait souvent témoigner : « Chaque fois que je communie depuis lors, je crois et je sais que je reçois effectivement Jésus, le Fils de Dieu apparu pour détruire les œuvres du diable (cf 1 Jn 3,8) pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en surabondance (cf Jn 10, 10). Mon action de grâces après la communion est centrée sur Personne et cette merveilleuse promesse : qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang une boisson. » (In 6, 54-55)

L'Eucharistie, prolongement de l'Incarnation, ultime abastement du Fils de Dieu, est pour nous une des plus grandes manifestations de l'incroyable amour de Jésus pour ses frères, les hommes.

Ah ! Si seulement Monsieur Gbagnonvi consentait à laisser Jésus, le Christ ou le Messie, le Sauveur de l'humanité, l'extirper du bourbier de l'ésotérisme ou il se débat en ce moment ! Car nous nous sommes fourvoyés une fois, nous aussi, dans ce bourbier-là et Jésus nous en a libérés; nous essayons plus loin de dérypter ce qu'a écrit Monsieur Gbagnonvi sur Jésus afin de montrer que, pour le moment, l'infatigable pourfendeur de Jésus-Hostie n'a pas encore daigné laisser l'Esprit Saint commencer à l'introduire dans la vérité sur notre Sauveur. L'Esprit du Seigneur souffle où il veut. Il veut

précisément susciter la foi en Jésus-Eucharistie dans le cœur de tous les hommes sans exception. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que des non-chrétiens aspirent aussi à le rencontrer.

« Plusieurs Musulmans de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) ont essayé d'aller communier le dimanche à la cathédrale... Quand on leur a demandé ce que les y poussaient, ils ont répondu ceci :

« On a remarqué que les pères, les sœurs, les chrétiens avaient peu d'accidents... peu de décès... et qu'ils vivaient en bonne santé... Et on a appris que chaque dimanche ils reçoivent et mangent UN PAIN DE VIE... Nous voulons nous aussi recevoir ce PAIN DE VIE ! »

« Les musulmans auraient mieux compris que nous la «réalité» de ce sacrement !... Et pourtant la liturgie de ce temps de carême tout particulièrement, ne dit pas autre chose !

« Que l'offrande de notre sacrifice nous arrache au mal et nous protège toujours... jeudi 4<sup>eme</sup> semaine de Carême, offertoire :

« (Les musulmans ont "vu" cette "protection" !...) Il est sans doute moins surprenant de voir nos musulmans de Bobo-Dioulasso chercher à communier, parce qu'ils savaient ce qu'ils cherchaient... que de voir des chrétiens qui savent tout cela, qui peuvent largement en profiter... et qui ne s'en préoccupent guère ! » (3)

## IV. — LE CHRIST DE MONSIEUR GBÉGNONVI ET LE CHRIST DES SAINTES ÉCRITURES

## 1. Un «credo» ésotérique

Voici le Christ de Monsieur Gbagnonvi, tel qu'il le décrit dans la Nation n° 2491 du 16 mai 2000, page 2.

« Nous abandonnerons sur le bord de la chaussée les «fonctionnaires de Dieu» parce que notre Christ n'est pas le leur. Notre Christ est celui qui a bousculé la loi de Moïse et qui a bousculé les marchands du temple pour ouvrir la voie à la liberté et à l'épanouissement des enfants de Dieu. Notre Christ n'est pas la momie du tabernacle-sarcophage, notre Christ est ressuscité et vivant éternellement. Notre Christ est celui de la déchirure du voile du Sanctuaire (cf Luc et Matthieu) pour effacer les frontières entre le profane et le sacré, pour ouvrir la voie à la seule sainteté, pour annoncer la libération de toutes les énergies, pour inaugurer le temps de la liberté et de l'épanouissement des enfants de Dieu. Notre Christ est le Christ éternel et vivant, en marche à la tête de l'humanité en mouvement vers le mont Thabor de la transfiguration. »

Des considérations de la même veine se trouvent aussi dans la Nation, n° 2513 du mardi 20 juin 2000, page 3, sous la rubrique «la libération chrétienne» dont nous extrayons les trois perles précieuses ci-après pour compléter ce credo ésotérique.

« ... le Christ, éternel et universel, a pris corps en Jésus... ».

\* « son cadavre éternel sur le gibet de la croix ou sa momie blanche et pâle dans le tabernacle-sarcophage est ce que l'on jette en pâture et en adoration aux foules en manque et affolées... »

\* « Tous les Christ de la terre, comme le fut en son temps l'un des plus grands Christ de la terre, doivent se saisir de leur lanière... ».

## 2. Cogitations fumeuses, spéculations ténébreuses

a. Le Christ qui a bousculé la loi de Moïse et les marchands du temple

Le Christ Jésus n'a pas bousculé la loi de Moïse car bousculer pourrait signifier abolir et ne saurait, en tout cas, signifier accomplir. Ce qu'il a fait de la loi de Moïse, Il l'a fait Lui-même:

« N'allez pas croire que je suis venu abolir la loi ou les prophéties: je ne suis pas venu abolir mais accomplir. Car je vous le dis, en vérité: avant que ne passe le ciel et la terre, pas un iota, pas un point sur l'i, ne passera de la loi, que tout ne soit réalisé. Celui donc qui violera l'un de ces moindres préceptes, et enseignera aux autres à faire de même, sera tenu pour le moindre dans le Royaume des Cieux; au contraire, celui qui les exécutera et les enseignera, celui-là sera tenu pour grand dans le Royaume des Cieux. » (Mt 5, 17-19)

La parole de Dieu ne permet guère de soutenir le contraire : «...celui qui aime les autres a parfaitement accompli la loi. Ce que dit la loi: Tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convioutes rien, ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, l'accomplissement parfait de la loi, c'est l'amour.» (Rm 13, 8-10)

Le Christ, Jésus de Nazareth, l'a accompli au prix de sa vie, en se livrant librement pour nos fautes (cf. Rm 4, 25).

Le Christ qui bouscule la loi de Moïse est donc parfaitement différent du Christ, Jésus de Nazareth, qui l'a accompli.

A-t-il vraiment bousculé les marchands du Temple ? Non, il les a chassés du temple comme l'attestent les trois Évangiles synoptiques et celui de Jean (cf Mt 21, 12; Mc 11, 15; Lc 19, 45 et Jn 2, 15). Or bousculer ne signifie nullement chasser car Jésus aurait pu bousculer les marchands du temple sans les en chasser.

## Que signifie ce geste de Jésus ?

C'est un geste prophétique qui accomplit aussi les prophéties de (Malachie 3, 1-4 et Zacharie 14, 21) relatives à la purification du temple :

— il désigne en effet Jésus de Nazareth comme le Messie (ou le Christ) attendu, purificateur du temple,

— et annonce en même temps que le corps du Christ ressuscité (In 2, 21) sera le centre du culte en esprit et en vérité (In 4, 21-22), le lieu de la présence divine (In 1, 14), le temple spirituel d'où jaillit la source d'eau vive, l'Esprit Saint (In 7, 37-39; 19, 34).

Le Christ qui bouscule les marchands du temple est donc parfaitement différent du Christ, Jésus de Nazareth, qui purifie le temple parce qu'il est le véritable Sanctuaire du Dieu Vivant, Fils de Dieu et Dieu Lui-même.

b. Le Christ des Saintes Écritures de l'Église catholique, momie blanche et pâle dans le tabernacle-sarcophage, cadavre éternel sur le gibet de la croix ?

Blasphèmes qui ne nous soulèvent pas de colère mais nous remplissent de tristesse et de pitié envers son auteur parce qu'il est baptisé, enfant de Dieu en toute vérité, même s'il n'en a aucune conscience.

Les Saintes Écritures, les prodiges eucharistiques et même la toute modeste expérience personnelle dont nous avons fait état ci-dessus sont susceptibles, avec le secours de la grâce, d'aider tout homme de bonne volonté à accueillir la vérité sur Jésus-Eucharistie, à condition de devenir un de ces tout-petits auxquels le Père aime bien révéler les mystères du Royaume qu'il cache aux sages et aux intelligents (cf Lc 10, 21), c'est-à-dire à ceux qui se croient tels mais qui en réalité sont prisonniers de leur vaine science et de leur orgueil.

Si Monsieur Gbagnonvi est un ésotérique comme il en donne sérieusement l'impression, vu son habileté à manier les concepts ésotériques, il est plutôt conséquent envers lui-même en proférant de tels blasphèmes.

Mais ce que nous avons du mal à comprendre et que nous lui demandons humblement et respectueusement de nous expliquer, c'est le fait suivant :

Vous allez à la messe, sans y participer sans doute puisque vous ne croyez pas en Jésus-Eucharistie, Monsieur Gbagnonvi.

Qu'allez-vous chercher dans les célébrations eucharistiques ? Et quand vous y allez, pourquoi communiquez-vous ? Seriez-vous si friand de la momie blanche et pâle, cadavre embaumé comme un cadavre de pharaon d'Égypte ? Seriez-vous de ces foules en manque et affolées, vous aussi ?

Nous croyons savoir aussi que vous n'hésitez pas à faire baptiser et communier vos propres enfants. Si cela est vrai, pourquoi les entraînez-vous à manger la momie blanche et pâle ?

c. Le Christ ressuscité et vivant éternellement, le Christ de la déchirure du voile du Sanctuaire

Ce Christ-là est Celui qui accomplit la loi, chasse les marchands du temple, c'est Jésus-Eucharistie, petite et humble hostie consacrée dans son humble tabernacle. Il n'a rien à voir avec le Christ bousculer de Monsieur Gbagnonvi, qui prend corps en Jésus et en d'autres personnes.

d. Le Christ éternel et universel qui a pris corps en Jésus, l'un des plus grands Christ de la terre

Voici le noyau du credo de Monsieur Gbagnonvi :

- le Christ est éternel et universel,
- il a pris corps en Jésus,

(Lire la suite à la page 10)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## JÉSUS EST-IL RÉELLEMENT PRÉSENT DANS L'EUCHARISTIE ?

(Suite de la page 9)

• Jésus est un des plus grands Christ de la terre.

Toutes ces propositions de Monsieur Gbagnonvi sont fausses, blasphematoires et cachent en réalité une véritable négation de la divinité de Jésus, de Dieu et de l'Évangile, la Bonne Nouvelle du Salut que Dieu offre gracieusement à tous les hommes en son Christ Jésus.

« Jésus de Nazareth, né du « oui » de la Vierge Marie, est « SEIGNEUR » au sens divin du mot: il est Yahvé comme son Père éternel... Jésus de Nazareth n'est pas devenu Dieu au cours de sa vie ou lors de sa résurrection, bien qu' on ne l' ait reconnu pleinement Seigneur que progressivement. Il a été Dieu depuis son premier instant, dans le sein de la Vierge, sa mère.

« Alors, il serait devenu Dieu au moment de sa conception ?

« On ne devient pas Dieu. À moins qu'il ne s'agisse, pour une créature, de devenir, par grâce, « participante de la nature divine », comme c'est le plan de Dieu sur nous tous. Mais, par nature, on est Dieu depuis toujours ou on ne le devient jamais. Notre Seigneur, Jésus de Nazareth, n'est donc jamais devenu Dieu. Il l'est depuis toujours... Essayons de comprendre en prenant la question par un autre biais: avant d'être conçu du Saint-Esprit dans la chair de la Vierge, Jésus existait-il ?

— « Il faut répondre « non », « Jésus » est le nom donné par Joseph, sur l'ordre de Dieu, au nouveau-né de Marie, son épouse. Non, Jésus n'existe qu'après avoir été conçu. Si l'humanité de Jésus avait existé avant sa conception, il ne serait pas de notre race, il ne serait pas homme vraiment, son humanité ne nous intéresserait pas. Avant le « oui » donné par Marie à l'Annonciation, l'homme-Jésus n'existe pas.

— « Déjà pourtant Celui qui devait porter le nom de Jésus, celui qui devait naître de la Vierge Marie et mourir sous Ponce-Pilate, existait déjà, puisqu'il est Dieu et que Dieu ne peut commencer d'exister. C'est pourquoi il faut ajouter que, si l'homme-Jésus n'existaient pas encore, le Fils Dieu que nous appelons couramment Jésus existait déjà. En effet, l'enfant Jésus né de la Vierge Marie et le Fils de Dieu « né du Père avant tous les siècles » ne sont pas deux: ils ne font qu'un, ils sont la même Personne. Mais avant son Incarnation, cette Personne éternelle ne s'appelait pas Jésus, puisque Jésus est le nom de l'homme, de la créature qu'Elle est devenue, voici deux mille ans, par son Incarnation. »<sup>(4)</sup>

Ainsi, il n'existe aucun Christ éternel et universel; le Fils de Dieu, le Verbe ou la Parole de Dieu, deuxième Personne de la Sainte Trinité, Dieu Lui-même, existe éternellement et n'a rien à voir avec ce Christ éternel et universel.

Aucun Christ éternel et universel n'a donc pris corps en Jésus; c'est le Verbe qui s'est fait chair, *non pas en Jésus, mais dans le sein de la Vierge Marie, sa Mère*. C'est ce qu'on appelle l'Incarnation.

Jésus Christ est vrai Dieu et vrai homme, Le Fils de Dieu, deuxième Personne de la Sainte Trinité, s'est uni la nature humaine tout en restant de nature divine. Pour exprimer ce mystère, la théologie emploie l'expression d'union hypostatique ou d'union selon la Personne (en grec: hypostase). Réalisée au moment de l'Incarnation, cette union est désormais indissoluble, c'est-à-dire permanente et définitive.<sup>(5)</sup>

Rien n'a donc « pris corps » en Jésus; cette expression n'a d'ailleurs aucun sens du point de vue chrétien.

Soutenir le contraire, c'est prétendre que le Verbe de Dieu s'est aussi fait chair, avant et après Jésus, dans le sein d'autres Vierges, et s'est appelé, selon le temps, ABRAHAM, MOÏSE, PYTHAGORE, le pharaon AMENOPHIS IV dit AKHENATON, adorateur du « dieu » Soleil, GAUTAMA SAKYAMUNI, le BOUDDHA, ZO-ROASTRE, MAHOMET, GANDHI, KOTAMA OKADA, le fondateur du Mahikari... et bien d'autres qui, selon les groupes ésotériques (Rose-Croix, Eckankar, Mahikari, Méditation Transcendantale, Fraternité Blanche Universelle, Nouvel Âge, etc.), seraient autant de Christ.

Il est évident que Monsieur Gbagnonvi nie la divinité du Christ.

« Mes bien-aimés, ne croyez pas n'importe quel inspiré, mais examinez les inspirations pour voir si elles viennent de Dieu, car beaucoup de faux prophéties se sont répandus dans le monde. Voici comment vous saurez si l'Esprit de Dieu les inspire: tout inspiré qui proclame que Jésus-Christ est venu parmi nous dans la chair, celui-là appartient à Dieu.

« Tout inspiré qui refuse de proclamer Jésus, celui-là n'appartient pas à Dieu: il est l'esprit de l'Anti-Christ dont on vous a annoncé la venue et qui est dans le monde dès maintenant. » (1 Jn 4, 1-3)

Pour quiconque connaît quelque peu la littérature ésotérique, la formule que nous réfutons, celle du « Christ éternel et universel qui a pris corps en Jésus, un des plus grands Christ de la terre », a un sens précis: elle signifie, en ésotérisme, que Jésus est « la réincarnation d'un des grands maîtres du passé », croyance ésotérique bien connue.

Jésus de Nazareth, réincarné ou ressuscité? C'est aussi à répondre à cette question que nous convie Monsieur Gbagnonvi.

« Nous proclamons que le Christ est ressuscité d'entre les morts; alors, comment certains d'entre vous peuvent-ils affirmer qu'il n'y a pas de résurrection des morts? » (1 Co 15, 12)

Il est ressuscité et il ne s'agit pas d'une vague « résurrection spirituelle » qui aurait laissé le corps de Jésus dans la tombe; c'est ce qu'il faut constater à ses disciples après sa résurrection :

«Voyez mes mains et mes pieds: c'est bien moi ! Touchez-moi, regardez: un esprit n'a pas de chair ni d'os, et vous constatez que j'en ai.» (Lc 24, 39)

« Ce qui est semé est un corps humain, ce qui ressuscite est un corps spirituel... » (1 Co, 15, 44)

Le corps de Jésus Ressuscité est un corps impérissable, plein de gloire, puissant et spirituel. (cf. 1 Co 15, 42-44)

« Nous le savons en effet: ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus; sur Lui la mort n'a plus aucun pouvoir.» (Rm 6,9)

Jésus est vraiment « la Résurrection et la Vie » (1 Jn 11, 25 a) et Il a le pouvoir de communiquer cette vie à tous ceux qui croient en Lui :

« Celui qui croit en moi, même s'il meurt vivra; et tout homme qui vit et croit en moi ne mourra jamais.» (Jn 11, 25)

Monsieur Gbagnonvi ne croit pas à ces vérités-là, bien qu'elles soient révélées par Dieu et enseignées par l'Eglise catholique depuis près de deux mille ans.

Et pourtant, cette vie que nous communique Jésus, c'est la grâce sanctifiante que Monsieur Gbagnonvi, baptisé de l'Eglise catholique, a déjà reçue à son baptême. C'est cette vie qui nourrit et fortifie l'Eucharistie, c'est encore celle que nous redonnons le sacrement de réconciliation quand nous avons péché.

Seulement sans la foi en Jésus-Christ, « pour nous nos péchés» (1 Co 15, 3) et «ressuscité pour notre justification» (Rm 4, 25), la joissance de ce précieux trésor pourrait être une gageure, surtout si l'on va se fourvoyer dans les méandres de l'ésotérisme qui enseigne toujours que Jésus est une personne réincarnée.

Jésus réincarné signifie qu'il a dû passer par plusieurs morts et renaissances pour atteindre « la délivrance finale que constitue le nirvana. »<sup>(6)</sup>

Or la parole de Dieu est formelle et Dieu est Vérité (cf. Jn 14, 6): «... le sort des hommes est de mourir une fois, puis de comparaître pour le jugement...» (Hb 9, 27) et « Jésus-Christ, hier et aujourd'hui, est le même. Il l'est pour l'éternité. » (Hb 13, 8)

Comment aurait-il pu alors passer par plusieurs morts et plusieurs renaissances, laissant à chaque mort son cadavre dans la tombe, livré à la corruption? Non! cette réincarnation participe de la négation de l'Évangile car Dieu n'a pas abandonné son Christ à la mort, il ne l'a pas laissé connaître la corruption. (cf. Ac 2, 27)

Origène, théologien du III<sup>e</sup> siècle d'obédience néoplatonicienne, que les ésotéristes aiment appeler à la rescoussse, a écrit en toutes lettres: « La doctrine de la réincarnation est une doctrine étrangère à l'Eglise de Dieu; elle n'a pas été transmise par les apôtres et elle n'apparaît nulle part dans les Ecritures. »<sup>(7)</sup>

De même, « dans les milieux chrétiens des premiers siècles, la doctrine de la réincarnation qui n'a aucun appui dans les Ecritures (quoique on ait parfois en dire) n'a été soutenue par personne. » Tel est le point de vue du récent *Dictionnaire des Religions* (P.U.F 1984).<sup>(8)</sup>

Nous concluons que Jésus est réellement présent dans l'Eucharistie. La petite hostie consacrée par le prêtre au cours de la messe, c'est bien Jésus de Nazareth dont il a été question dans cet article.

Daigne l'Esprit Saint le révéler à quiconque cherche la Vérité. (Co, 15, 44)

« Dieu qui montre aux égarés la lumière de ta vérité pour qu'ils puissent reprendre le bon chemin, donne à tous ceux qui se déclarent chrétiens, de rejeter ce qui est indigne de ce nom, et de rechercher ce qui lui fait honneur. » (Oraison du 15<sup>e</sup> dimanche ordinaire)

Béni soit Jésus au Très Saint-Sacrement de l'Autel.

PS : Ayant discerné l'esprit qui semble inspirer Monsieur Gbagnonvi, nous estimons qu'il est inutile de répondre à ses attaques et injures contre l'Eglise catholique, l'apôtre Paul, le Pape, l'archevêque de Cotonou, les prêtres et d'autres personnes, relevées dans les deux publications de la Nation citées dans cet article et ailleurs.

### Références bibliographiques:

3<sup>e</sup>) Jean Pliya: *Eucharistie, Sacrement de guérison*, in « Buisson Ardent », Bulletin trimestriel du Renouveau charismatique catholique du Bénin, n° 3, pages 12 et suivantes.

4<sup>e</sup>) Th. Rey-Mermet C.S.S.R.: « Croire, pour une redécouverte de la foi », 2<sup>e</sup> édition, Draguet et Ardant, pages 165-166. \*

5<sup>e</sup>) Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus: « Au souffle de l'Esprit », Éditions du Carmel 1990, note n° 3, page 187.

6<sup>e</sup>) Actualité des Religions : n° 4, Avril 1999, page 50.

7<sup>e</sup>) Idem, page 50.

8<sup>e</sup>) Jean Vernette: « Occultisme, Magie, Envoiements », Éditions Salvator 1987, note 3, page 116.

Pour les citations bibliques, voir la Bible de Jérusalem ou la Bible, Traduction Officielle de la Liturgie.

Pour le Conseil pastoral paroissial de la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou.

Victor D. MONGBO, 1<sup>er</sup> vice-président

Eustache SARRE 2<sup>me</sup> Vice-Président



## JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

## TABAC : L'AFRIQUE AUSSI SE REBIFFE

Une condamnation au Mali, des protestations au Sénégal. L'Onus qui monte au créneau... Les fabricants de cigarettes américaines qui viennent d'être condamnés à payer 145 milliards de dollars, environ 1 000 milliards de FCFA à des fumeurs de Floride, pourraient avoir en Afrique le champ moins libre qu'ils l'espéraient. Depuis dix ans, les firmes font tout pour rendre les jeunes Africains esclaves de la cigarette.

La vie risque de devenir un peu moins facile en Afrique pour les marchands de cigarettes. Le 13 avril dernier, une petite association malienne, «SOS tabagisme», a réussi à faire condamner la Tobacco International Exporters à des dommages et intérêts pour une opération publicitaire tapageuse en faveur de la marque «Craven A»: un franc symbolique pour violation de la loi sur l'interdiction de la publicité en faveur du tabac. Même si on est très loin des amendes infligées par les tribunaux américains aux cigarettiers, cette condamnation marque une première limite à la stratégie publicitaire des firmes du tabac en Afrique. Maître Mahamane Cissé, avocat de «SOS tabagisme», invite ses collègues africains à s'engouffrer dans la brèche ainsi ouverte: «Nous devons contrecarrer ces campagnes outrancières qui poussent nos populations à consommer un produit qui tue. Dans leur pays d'origine, rappelle-t-il, ces firmes font l'objet de poursuites extrêmement rigoureuses».

La marque hollandaise avait installé, Avenue de l'Indépendance (sic), en plein cœur de Bamako, un podium très voyant aux couleurs de la marque. Les juges ont estimé que la limite entre le parainage sportif et la publicité directe avait été franchie. Le ballon rond n'était visiblement qu'un alibi pour assurer la promotion des cigarettes en particulier auprès des jeunes. Les adolescents, pudiquement appelés «jeunes adultes» par les firmes, étaient conviés à venir écouter des rythmes à la mode. Ce jugement pourra faire jurisprudence en Afrique francophone et donner des idées à tous ceux qui enragent de voir l'industrie du tabac y abuser impunément de la faiblesse des États et de leurs législations antitabac pour cibler les jeunes. Peu formés, mal informés, ces derniers sont exposés à des campagnes de publicité d'une rare agressivité destinées à leur faire «déguster» leur première cigarette. On connaît la suite... L'attrait pour le mode de vie occidental, avec ses musiques, ses gadgets, son image de réussite sociale est une corde sensible sur laquelle les publicitaires jouent sans finesse. Bien peu de jeunes Africains réalisent que, contrairement aux slogans, fumer ne rend ni fort ni libre et qu'ils forment les bataillons serrés des gentils petits esclaves de la cigarette.

## UN PARI ÉCONOMIQUE

Rendre dépendants les jeunes des pays en développement (Pvd) c'est pour l'industrie du tabac assurer son avenir en fidélisant ses nombreux clients de demain. Cette stratégie a été planifiée il y a une dizaine d'années. Le calcul était commercialement correct puisque les ventes de cigarettes progressent de 2,7 % dans les Pvd et même de 3,2 % en Afrique alors qu'en Occident les campagnes antitabac consument lentement le marché (-1 % par an).

Éthiquement, ce calcul est très discutable car il n'est plus à démontrer que le tabac, drogue légale, engendre une toxicomanie qui tue infiniment plus que les drogues les plus dures (héroïne, cocaïne...). Selon l'Onus, sur les dix millions de personnes qui, d'ici trente ans, mourront, victimes du tabac, sept millions vivent actuellement dans le Tiers-Monde. En sursis ! Outre les parrainages d'activités sportives ou culturelles les marques distribuent dans la plupart des pays africains des cigarettes lors des soirées discothèques, organisent des sorties-dégustations, des ventes sur lieu public... Briquets, casquettes, autocollants, tee-shirt et cigarettes bien sûr y sont abondamment distribués lors d'opérations de charme menées par de jeunes

créatures. «Rien qu'en voyant ces belles demoiselles, déclarait sans complexe en 1997, un importateur guinéen de cigarettes, tu es tenté de les aborder. Alors si elles viennent vers toi pour te proposer une cigarette, tu ne peux pas résister à leur offre».

## UNE PUBLICITÉ «IMMORALE»

À trop en faire en Afrique, les marques ont fini par attirer l'attention. En décembre dernier, le tout jeune Rassemblement des écologistes du Sénégal (Res) a dénoncé avec vigueur «la publicité en faveur du tabac, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui dans le pays». La jeune sénégalaise s'en est largement fait l'écho. Les Verts

rappelaient la loi de 1981 portant interdiction de la publicité en faveur du tabac et de son usage dans certains lieux publics. «C'est une menace directe sur la santé de tous les citoyens et de la jeunesse en particulier et elle porte atteinte sérieusement au développement durable de notre pays». Les écologistes incriminaient en particulier les retransmissions en direct par la RTS des matchs de football qui se déroulent au stade Senghor où sont déployés tout autour de l'aire de jeu des panneaux publicitaires en faveur du tabac. Deux mois auparavant, le même Res avait protesté contre le méga-spectacle de promotion des cigarettes Marlboro à Dakar, Place de l'Indépendance (encore !).

Encore timides, des protestations et des actions contre le tabac commencent à se faire jour en Afrique. Des ministres de la Santé, comme Mme Zuma en Afrique-du-Sud, osent évoquer cette consommation devenue un problème de santé publique majeur à l'échelle de la planète. L'Onus, sous la houlette de Mme Gro Brundtland, a lancé une campagne sur le thème «Le tabac tue. Ne vous laissez pas duper». Elle n'y va pas de main morte au point que le président du groupe britannique British American Tobacco (BAT), très présent en Afrique, estime que «l'Onus dépasse les bornes».

Denise Williams / Syfia

## LES ÉTATS-UNIS D'AFRIQUE : QUELLE BELLE IDÉE ! MAIS...

(Suite de la page 6)

faillie abandonner le christianisme en Afrique au profit de l'islam.

Il est certes regrettable que le christianisme, au début de son implantation en Afrique, n'ait pas marqué une nette démarcation par rapport au pouvoir colonial. Les missionnaires ont, il est vrai, commis des erreurs. Mais il serait très injuste de notre part, de faire leur procès sans, au même moment, faire l'éloge de tout ce qu'ils ont sincèrement fait, ne serait-ce que sur le simple plan de l'éducation et de l'instruction et de la santé. C'est-à-dire du développement de l'homme et de tout l'homme. Par ailleurs, le christianisme, et c'est là ce qu'il y a de plus important à remarquer, est né plusieurs siècles avant la traite négrière et le colonialisme. En conséquence, il apparaît clairement, pour peu que l'on veuille rester fidèle aux règles élémentaires de la logique, que l'on ne saurait lier l'essence du christianisme au colonialisme. Le christianisme, dans son essence, a surgi avant le colonialisme. Comment peut-on alors logiquement affirmer que le christianisme tient son essence du colonialisme ? De même que nul ne saurait prétendre juger globalement tout l'islam à partir des erreurs de quelques musulmans, de la même manière Kadhafi ne saurait prétendre juger de l'essence du christianisme à partir des agissements des colons dont bon nombre n'avaient de chrétien que le nom.

Pour mémoire, nous devons nous remettre en esprit qu'avant la traite négrière pratiquée par les Africains et les Européens, il y a d'abord eu l'esclavage pratiqué par les Arabes depuis bien des siècles avant celui pratiqué par les Européens ! La fameuse route du Sahara dont parlent les historiens en dit long. Et Noirs Africains autant nous devons garder la conscience historique de ce que les Européens ont fait de nous, autant nous devons aussi garder la conscience historique de ce que les Arabes ont eux aussi fait de nous pendant une période beaucoup plus longue que celle de la traite négrière et de l'esclavage.

C'est ici qu'il importe de nous interroger sur notre conscience historique et sur notre liberté de Noirs Béninois. Nous ne sommes ni des Blancs, ni des Jaunes, ni des Arabes. Nous sommes des Noirs, des Béninois et nous devons le rester. Ce n'est ni aux Européens, ni à Kadhafi de nous dire qui nous devons être. C'est à nous-mêmes à le définir et à l'être tout simplement !...

Il est certain maintenant que la leçon à tirer sans réserve et sans condition de notre passé, de nos pratiques d'aujourd'hui pour un meilleur devenir de notre pays se résume au changement de mentalité, changement de mentalité qui passe nécessairement par notre prise de conscience du bien public et de notre ferme résolution à moins voler et à mieux gérer les pauvres caisses de notre État.

L'idée des États-Unis d'Afrique constitue, en somme, une très bonne idée. Mais l'unité de l'Afrique ne saurait jamais se construire sur la base d'un impérialisme linguistique ou d'un impérialisme religieux. Ce serait d'ailleurs la meilleure manière de rendre impossible les États-Unis d'Afrique. Et c'est peut-être ce qui explique déjà la grande réticence de certains grands pays d'Afrique comme le Nigeria, l'Algérie et l'Afrique du Sud.

Les Africains peuvent s'unir entre eux, mais sur la seule base de leur identité, de leur destin commun et de leur désir de vivre ensemble dans l'harmonie, le respect mutuel et la paix. Pour ce qui concerne le cas particulier du Bénin, nous avons choisi une bonne voie de démocratie, de liberté et de respect des droits fondamentaux de tous et de chacun. Notre Assemblée Nationale devrait davantage veiller à ce que des personnalités de l'extérieur qui vivent tranquillement dans leurs palais chez elles ne viennent pas, par leur discours, troubler la paix très chère à tous les citoyens du Bénin et qui est à sauvegarder à tout prix. Meure donc l'Afrique des divisions, des exclusions inutiles et que vive l'Afrique de la paix, de la liberté et du respect mutuel.

Paul Christian KITI,  
religieux Jésuite



Lorsque le tabac nous tient

## ECONOMIE — DEVELOPPEMENT

## BORGOU / PRODUCTION COTONNIÈRE : LE SYSTÈME DE CAUTION SOLIDAIRE TUE LA FILIÈRE

Par son poids dans la balance des exportations nationales et son importance économique et financière, le coton constitue le poumon de l'économie béninoise. Mais depuis quelques années sa production ne cesse de péricliter. La grangrène de cette chute du rendement de « l'or blanc » demeure indubitablement le système de caution solidaire en application au sein des groupements villageois.

L'analyse des statistiques de la production cotonnière des cinq dernières années met en relief une baisse considérable de la production et une croissance sans répit des emblavures jusqu'en 1999. Pour la campagne 1989-1990, les surfaces emblavées étaient de 90.452 ha pour 106.680 tonnes alors qu'entre 1996-1997, les producteurs ont emblavé 399.158 ha pour 348.777 tonnes.

Mieux, la campagne 1998-1999 a connu une baisse de rendement avec une perte de cinquante-et-un mille tonnes et un déficit économique de la filière estimée à plus de onze milliards F CFA pour tout le Bénin dont dix milliards pour les départements de septentrion à cause de l'inefficacité des intrants distribués à l'époque.

Pour ce qui concerne la campagne 1997-1998, seulement 190.8 mille tonnes ont été réalisées contre une prévision d'environ 210 mille tonnes. Le même scénario s'est observé au cours des campagnes 1998-1999 et 1999-2000.

Dans le compte de la campagne en cours, on assiste plutôt à la baisse des surfaces emblavées. De sources proches du Développement rural, jusqu'au 20 juillet dernier, les emblavures cotonnières étaient de 131.787 ha contre une prévision de 171.640 ha soit un taux de réalisation de 76,78 %.

Dans le département de l'Alibori, à part Ségbana, toutes les cinq autres sous-préfectures ont atteint leur prévision. Mais la situation est beaucoup plus criarde dans le département du Borgou.

Pour une prévision de 12.608 ha, N'Dali n'a emblavé que 4.469 ha, Nikki totalise 6.697 ha contre une prévision de 14.700 ha. Avec 9.372 ha, Bembéréké reste largement en dessous de sa prévision qui est de 16.550 ha. La situation est identique dans les autres sous-préfectures du Borgou.

Le constat est amer. D'une prévision de 225 mille tonnes entre 1996-1997, on est tombé à 171.640 ha. Mieux le tableau détaillé des semis indique une baisse de 23,2 % des emblavures. Cette situation doit beaucoup inquiéter tous les acteurs de la production cotonnière de l'amont en aval. D'abord pour deux raisons : de par son caractère encore traditionnel, les paysans augmentent la production plus que les emblavures qui par les rendements. Ensuite avec la libéralisation, la filière coton tombera bientôt dans les mains des producteurs eux-mêmes.

Pour certains, la chute brutale du prix d'achat du coton-graine l'année dernière de 225 francs contre 185 francs CFA a été un coup fatal. Les fonds attendus pour rembourser les dettes, sont devenus du coup insignifiants. Certains paysans se sont vus saisir leurs biens par les argentiers de la Caisse locale de crédit agricole mutuelle (CLCAM). D'autres, par contre, ont dû faire face aux tracasseries policières.

Le mauvais rendement de la campagne 1998-1999 dû à la distribution de mauvais intrants continue de peser sur certains producteurs qui ont décidé d'abandonner la culture du coton.



Balle de coton... avarié

Selon certains paysans, le non-paiement de l'argent du coton à temps est à l'origine de ce découragement. Pour preuve, jusqu'à ce jour, des décades restent à payer à la sous-préfecture de Kafalé alors que nous sommes en pleine campagne. À cela il faut ajouter la campagne d'intoxication menée par certains politiciens qui ont seraient entendre aux paysans que le coton sera payé à 100 francs le kilogramme et le sac d'engrais à 10 500 francs. La cessation du paiement de la plus value et des restournes joue également dans la balance.

Tous ces facteurs ont contribué à la chute de la productivité cotonnière. Mais la vraie grangrène demeure la non transmission de la gestion de l'argent de « l'or blanc » au niveau des organisations paysannes en l'occurrence à l'échelle des groupements villageois.

### LE SYSTÈME DE CAUTION SOLIDAIRE MET LA FILIÈRE AUX ABOIS

Ce système veut que le producteur achète des intrants et vend son coton nécessairement par l'entremise de son groupement villageois (GV) et que les dettes contractées par les producteurs d'un même groupement soient celles de tout le groupement.

Profitant de ce fait, certains producteurs malhonnêtes s'endent jusqu'au cou. Ils achètent des intrants et les revendent à un prix mais ne produisent pas le coton et ne sont pas inquiétés. Par exemple, ils achètent le sac d'engrais à 9 500 francs CFA et le revendent à 4 000 francs. Les prêts anarchiques sont aussi contractés à la CLCAM au nom du GV à qui cette institution bancaire prête les sous dus à la source.

Ce prélevement à la base fait que certains paysans bien qu'ils ne soient pas des débiteurs, n'ont pu jamais rentrer en possession de leurs sous.

Aussi les leaders des OP profitent énormément du transfert de la compétence que le paysan lui-même. Il n'est pas rare de voir un secrétaire de GV après une campagne agricole, s'acheter une moto, un moulin, un véhicule et construire une

maison. Ce sont les super-puissants des campagnes à telle enseigne que lorsque vous posez la question à un élève sur sa future profession, il n'hésitera pas à vous répondre secrétaire GV.

Ces responsables vendent souvent de façon anarchique les intrants et dilapident les fonds. On les trouve à l'amont et en aval au niveau des noyaux du GV, de l'Union sous-préfectorale des producteurs (USPP), de l'Union des producteurs (UDP) et de la Fédération des unions des producteurs (FUPRO). Aujourd'hui aucune des 512 structures paysannes des départements de Borgou de l'Alibori n'est exempte des malversations. Un paysan nous a confié que depuis cinq ans il cultive le coton mais n'a jamais perçu aucun fonds.

Certains mettent leurs enfants à l'école tout en comptant sur l'argent du coton qui, finalement n'arrive pas. Conséquence l'enfant abandonne purement et simplement les études.

Cette situation a fait qu'actuellement beaucoup de paysans ont décidé de se tourner vers la culture des produits vivriers.

D'autres, par contre, ne déclarent plus leurs emblavures. Tel est le cas de neuf groupements villageois de Bembéréké.

La sortie frauduleuse du coton-graine n'est qu'une conséquence logique d'une telle situation.

Aujourd'hui il urge que l'accent soit beaucoup mis sur les techniques culturelles et la dose normale des intrants. Mais la vraie solution est de trouver une nouvelle formule qui doit permettre aux producteurs de percevoir directement leur argent de coton-graine après vente.

Les paysans l'ont vivement souhaité lors de la tournée de la mission conjointe du ministère du développement rural et des acteurs du monde rural les 25, 26, 27 juillet derniers dans le septentrion.

Ainsi, chaque maillon de la chaîne pourra jouer convenablement sa partition pour rendre plus performante la filière coton, la poule aux œufs d'or de l'économie béninoise.

Mathias Léandre ATIGNON  
ABP

### LE PROGRÈS DE LA MÉDECINE DOIT ALLER DE PAIR AVEC LES EXIGENCES ÉTHIQUES DE LA PERSONNE HUMAINE

(Suite de la première page)

les plus pauvres en particulier, des hommes et des femmes continuent malheureusement à ne pas avoir accès aux services de santé et aux médicaments essentiels pour se soigner. Un grand nombre de nos frères et sœurs meurent chaque jour de la malaria, de la lèpre, du sida, parfois dans l'indifférence générale de ceux qui pourraient ou devraient leur apporter un soutien. Que votre cœur soit sensible à ces appels silencieux ! Chers membres des associations de médecins catholiques, votre tâche est de vous prodiguer afin que le droit primordial aux soins nécessaires pour la santé, et donc une assistance médicale adaptée, devienne effectif pour chaque homme, en dehors de sa position sociale et économique.

Parmi vous se trouvent des chercheurs en sciences biomédicales, qui sont par leur nature finalisées au progrès, au développement et à l'amélioration des conditions de santé et de vie de l'humanité. Je leur adresse également un appel pressant d'offrir généreusement leur contribution, pour assurer à l'humanité de meilleures conditions de santé, en respectant toujours la dignité et le caractère sacré de la vie. En effet, tout ce qui est scientifiquement réalisable n'est pas toujours moralement acceptable.

En retournant dans vos pays respectifs, emportez avec vous le désir de continuer, avec un nouvel élan, votre activité de formation et de mise à jour, non seulement dans les disciplines inhérentes à votre profession, mais également en ce qui concerne la théologie et la bioéthique. Il est plus que jamais important, en particulier dans les pays où vivent les jeunes Églises, de prendre soin de la formation professionnelle, éthique et spirituelle des médecins et du personnel médical, qui se trouve souvent face à de graves urgences qui exigent une compétence professionnelle et une préparation adéquate dans le domaine moral et religieux.

Très chers médecins catholiques, votre congrès s'est inséré de façon providentielle dans le contexte du Jubilé, moment favorable pour la conversion personnelle au Christ et pour ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. Que le fruit de cette célébration soit pour vous une plus profonde attention envers votre prochain, un partage généreux de connaissances et d'expériences, un authentique esprit de solidarité et de charité chrétienne.

Rome, 7 juillet 2000

Jean-Paul II

Discours du Saint-Père à l'adresse des médecins catholiques participant au congrès international

ET VOTRE REABONNEMENT !